



2016

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2017 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont mis à la disposition de toute personne faisant la demande au siège social de la société.

Il est également consultable sur le site Internet Esker : <http://www.esker.fr>.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels que présentés aux pages 35 à 53 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mai 2016 sous le n° D.16-0469,
- Les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels que présentés aux pages 36 à 53 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 mai 2015 sous le n° D.15-0516.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur le site Internet de la société, www.esker.fr.

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES	4
1.1. Indicateurs et chiffres clés	4
1.2. Présentation et évolution du groupe	5
▪ 1.2.1. Présentation générale de l'activité	5
▪ 1.2.2 Organigramme	7
▪ 1.2.3 Propriétés immobilières, usines et équipements	8
1.3. Description des activités	9
▪ 1.3.1. Marché et stratégies	9
▪ 1.3.2. Recherche et développement, brevets et licences	11
▪ 1.3.3. Investissements	12
1.4. Analyses et commentaires sur les activités de l'exercice	13
▪ 1.4.1. Information sur les activités de la société	13
▪ 1.4.2. Contrats importants	19
▪ 1.4.3. Situation financière du groupe	19
▪ 1.4.4. Evolutions prévisibles, perspectives d'avenir et évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice	20
▪ 1.4.5. Trésorerie, financement et capitaux	21
▪ 1.4.6. Présentation des comptes et affectation du résultat	21
▪ 1.4.7. Information sur les dividendes	22
1.5. Facteurs de risques	22
▪ 1.5.1. Risques spécifiques relatifs à l'activité de la société	22
▪ 1.5.2. Risques concernant les ressources humaines	23
▪ 1.5.3. Risques technologiques	23
▪ 1.5.4. Risques juridiques	24
▪ 1.5.5. Risques financiers	24
▪ 1.5.6. Risques industriels et liés à l'environnement	26
▪ 1.5.7. Assurance et couvertures de risques	26
▪ 1.5.8. Faits exceptionnels et litiges	26
2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	27
2.1. Organes d'administration et de direction de la société	27
▪ 2.1.1. Composition des organes d'administration et de direction de la société	27
▪ 2.1.2. Fonctionnement des organes d'administration et de direction et conflits d'intérêt	28
▪ 2.1.3. Comités spécialisés	29
2.2. Rémunérations et avantages des dirigeants et administrateurs	29
2.3. Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et rapports des commissaires aux comptes sur le rapport du président	32
3. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE	33
4. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016	34
4.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2016	34
4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	52
4.3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2016	53
4.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	68
4.5. Information pro format	68
5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL	69
5.1. Evolution du capital au cours des cinq dernières années	69

5.2. Principaux actionnaires.....	70
5.3. Actes constitutifs et statuts.....	71
5.4. Informations juridiques sur Esker S.A.....	72
5.5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	73
5.6. Information sur le capital faisant l'objet d'une option	74
5.7. Salariés.....	75
▪ 5.7.1. Effectifs et informations sur les ressources humaines	75
▪ 5.7.2. Stocks options et / ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux.....	76
▪ 5.7.3. Accord de participation, intéressement	77
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	78
6.1. Responsable du document de référence.....	78
6.2. Contrôleur légal des comptes	78
6.3. Documents accessibles au public.....	79
6.4. Informations sur les participations	79
6.5. Table de concordance conformément au règlement européen n°809/2004	79
6.6. Table de concordance avec le rapport de gestion	81
ANNEXES.....	82
Annexe 1. Calendrier des publications et autres événements financiers du Groupe Esker en 2017	82
Annexe 2. Glossaire	82

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES

1.1. INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires (en K€)	
2016	65 990
2015	58 457
2014	46 060
2013	41 116

Résultat d'exploitation (en K€)	
2016	9 734
2015	9 054
2014	5 700
2013	3 883

Résultat net (K€)	
2016	6 325
2015	6 473
2014	4 650
2013	3 188

Résultat par action (€)	
2016	1,20
2015	1,30
2014	0,97
2013	0,68

(en milliers d'euros)	2016	2015
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	11 410	10 984
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	1 476	1 136
Flux net de trésorerie généré par l'activité	14 361	13 226
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-7 956	-15 654
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 050	468
VARIATION DE TRÉSORERIE	5 355	-1 960

(en milliers d'euros)	2016	2015
Actif immobilisé	28 334	25 184
Actif circulant	42 024	36 110
CAPITAUX PROPRES	34 402	29 188
Provisions pour risques et charges	554	567
Dettes financières	7 657	7 317
Autres dettes	27 745	24 222

1.2. PRÉSENTATION ET ÉVOLUTION DU GROUPE

1.2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

- **En 1985**, Jean-Michel Bérard et Benoît Borrits fondent Esker dès la fin de leurs études d'informatique à l'INSA de Lyon. Dans un premier temps, la société réalise des prestations de services en informatique. Ces années permettent aux dirigeants de se familiariser avec le marché des systèmes Unix et des PC.
- **En mars 1989**, Esker commercialise la première version de Tun, logiciel de "Host Access" qui va assurer le développement de l'entreprise au cours des années suivantes. Les dirigeants décident alors de positionner la société en tant qu'éditeur de logiciels et ouvrent son capital à des investisseurs privés. Des premiers contrats sont signés avec des distributeurs européens.
- **En 1991**, Esker établit une filiale à San Francisco aux Etats-Unis qui est rapidement suivie par les filiales allemande, anglaise, italienne et espagnole. En 1997, Esker acquiert son principal distributeur à Sydney pour en faire son entité commerciale en Australie.
- **Le 2 juillet 1997**, Esker est introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris pour renforcer ses fonds propres afin d'accélérer son développement sur le marché nord-américain et de diversifier son portefeuille de produits.
- **En 1998**, Esker acquiert la société Teubner & Associates (Stillwater, Oklahoma, USA).
- **En 1999**, Esker acquiert la société Alcom (Mountain View, Californie, USA) et la société Persoft (Madison, Wisconsin, USA)
- **En 2000**, Esker acquiert la société VSI (Lake Forest, Californie, USA)

L'ensemble de ces acquisitions permettent à Esker d'accéder à des bases importantes de clients et de distributeurs nord-américains et de se diversifier dans l'activité des serveurs de fax. La part de chiffre d'affaires des USA passe de 15% en 1998 à 53% en 2004.

Prenant acte du déclin inexorable de sa gamme de produit Host Access (-35% en 2000), Esker décide de renouveler son offre et de se repositionner sur le marché de la dématérialisation qui semble être plus en phase avec les besoins des entreprises. Ce mouvement stratégique donne lieu au lancement du produit Esker DeliveryWare en 2001. Dans le même temps, la société procède à une réduction importante de ses effectifs et réduit ses investissements sur les produits historiques au profit de son nouveau projet.

- **En 2003**, la dématérialisation représente 15% du chiffre d'affaires du groupe et marque le début du repositionnement de l'entreprise sur son nouveau marché. Esker complète son offre de dématérialisation avec des fonctions d'archivage et de composition de documents. L'activité de services est lancée pour accompagner l'installation de la solution Esker DeliveryWare au sein des grands comptes.
- **En 2004**, le retour à la croissance du groupe témoigne de la réussite de l'opération de repositionnement effectuée au cours des trois années précédentes. En 2004, la dématérialisation représente 25% du chiffre d'affaires d'Esker et augmente de 80% par rapport à l'année précédente. Plus de 900 clients comme Microsoft Corp., Whirlpool, France Télécom ou Groupama utilisent quotidiennement cette solution.
- **En 2005**, Esker complète sa gamme de solutions de dématérialisation avec le produit FlyDoc qui permet d'offrir les bénéfices de DeliveryWare "à la demande" à des sociétés de taille moins importante ainsi qu'à des non informaticiens. Ce lancement est un tel succès que la société procède à la fin 2005 à une levée de fonds destinée à financer les investissements matériels et logiciels pour assurer le développement de ce nouveau service. Au cours de cette même année, Esker établit une "Joint-Venture" avec le groupe Lippo. Basée à Singapour, cette entité couvre l'ensemble de l'Asie chinoise. En 2005, la dématérialisation représente 35% du chiffre d'affaires du groupe.
- **En 2006**, le retour à la profitabilité marque la fin de l'opération de repositionnement du groupe. La version 4.0 d'Esker DeliveryWare est mise sur le marché. Elle apporte la capacité de gérer les documents entrants sous forme d'image (fax et scan), cette version correspond à l'aboutissement de la vision initiée en 2000 qui consiste à automatiser intégralement les processus documentaires d'entreprise. Cette approche globale de la dématérialisation permet de multiplier par 1,5 la taille moyenne des affaires. En 2006, les différentes solutions de dématérialisation du groupe (DeliveryWare et FlyDoc) représentent 51% du chiffre d'affaires total en croissance de 59%.
- **En 2007**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 8% à taux de change constant en légère dégradation par rapport à 2006. Cette moindre performance s'explique par une décroissance de 4% du chiffre d'affaires aux USA en raison de l'attente des grands comptes consécutif à la crise du crédit que traverse ce pays. A l'opposé, l'Europe et l'Australie ont accru leur chiffre d'affaires de 21% bénéficiant de conditions économiques normales. Les solutions de dématérialisation ont fortement progressé au cours de l'exercice (+31%) et représentent désormais 64% du chiffre d'affaires total de l'entreprise. La forte progression des solutions de dématérialisation s'explique, cette année encore, par une augmentation de 50% de la valeur des affaires moyennes et par une progression toujours forte des solutions de dématérialisation à la demande comme FlyDoc.

- **En 2008**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 7% à taux de change constant. Cette performance démontre la capacité du groupe à maintenir une progression de ses ventes même dans un environnement de crise économique mondiale. Les solutions de dématérialisation d'Esker permettent en effet aux entreprises de renforcer leur compétitivité, tout en réduisant leurs coûts opérationnels. La version 5.0 d'Esker DeliveryWare mise sur le marché en septembre 2008 permet, grâce à de nouvelles fonctionnalités, de réduire le temps et le coût de traitement des bons de commandes clients et des factures fournisseurs. En complément, les offres "à la demande" (SaaS : Software as a Service) d'Esker facilitent l'accès à ces solutions en réduisant les investissements nécessaires à leur mise en place. Le revenu provenant de ces offres à la demande est ainsi en progression de 66 % sur l'exercice et représente aujourd'hui 25% du chiffre d'affaires du groupe.
- **En 2009**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 2% à taux de change constant. ce qui marque un léger repli par rapport à 2008. Cette croissance est essentiellement générée par les solutions de dématérialisation, en hausse de 16 % sur la période, qui représentent 73 % du chiffre d'affaires du groupe. Le ralentissement constaté sur le continent américain a été compensé par le dynamisme de la zone Asie Pacifique qui représente aujourd'hui 8 % de l'activité et par une activité soutenue en Europe, notamment en France où la progression du chiffre d'affaires atteint près de 20%. Les services de dématérialisation à la demande, FlyDoc et Esker On Demand, réalisent une excellente performance sur la période avec une progression de 45 % par rapport à 2008 avec un chiffre d'affaires de près de 10 M€, soit plus du tiers de l'activité du groupe.
- **En 2010**, le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 32,7 M€, en croissance de 19 % par rapport à 2009 (14% à taux de change constant). Cette performance s'explique essentiellement par le dynamisme des solutions de dématérialisation de documents d'entreprise qui progressent de plus de 21 % et en particulier par les offres "Cloud" qui affichent 36 % de croissance par rapport à 2009 et qui représentent sur l'exercice 41% du chiffre d'affaires total. A cette croissance des ventes vient s'ajouter un doublement du résultat opérationnel à 1,75 M€. Ce résultat est en ligne avec le plan de développement du groupe depuis plusieurs années. Esker combine d'année en année une recherche de croissance durable combinée avec une maîtrise des coûts opérationnels et des investissements en recherche et développement compatibles avec ses ambitions.

En aout 2010, Esker transfère la cotation de ses titres du compartiment C de NYSE Euronext Paris vers le marché de négociation Alternext.

- **En 2011**, le groupe réalise une performance historique en affichant les meilleurs résultats en termes de chiffre d'affaires, résultat d'exploitation et résultat net de son histoire. Le chiffre d'affaires groupe s'établit à 36,2 M€ en croissance de 11 % par rapport à 2010 (13% à taux de change constant). Esker réalise ainsi la meilleure année depuis sa création grâce aux solutions de dématérialisation : +17% sur l'exercice et 82% de l'activité du groupe en 2011.
- **En 2012**, le Groupe continue sur sa lancée en réalisant à nouveau une année record notamment en facturation (+11%) et en rentabilité (+14%) grâce à son positionnement et à son modèle "Cloud Computing". Le chiffre d'affaires du groupe progresse de 6 % à taux de change constant pour atteindre 40,3 M€. L'exercice 2012 a été marqué par une très forte accélération de l'adoption du modèle Cloud par les entreprises, au détriment de l'activité traditionnelle de licences logicielles qui est amenée à marquer le pas.
- **En 2013**, confirmation du succès du SaaS avec un chiffre d'affaires 2013 qui progresse de 4% à taux de change constant pour atteindre 41,1 M€. Le chiffre d'affaires généré par les seuls clients en production au cours de l'exercice est ainsi en hausse de 16% pour représenter 25,2 M€, soit plus de 61% de l'activité d'Esker. Le Cloud s'affirme comme le modèle privilégié des entreprises de toutes tailles pour leurs nouveaux investissements en informatique au détriment du mode licence traditionnelle.
- **En 2014**, le succès des solutions Cloud se poursuit et permet une croissance dynamique. La société réalise ainsi la meilleure année de son histoire avec un chiffre d'affaires de 46,1 M€. Compte tenu d'un prêt de 2 M€ auprès de la BPIFrance, la trésorerie du groupe est largement positive à 17,6 M€. Ce niveau de trésorerie permet au groupe de disposer d'une autonomie financière qui va lui donner les moyens de réaliser les acquisitions prévues en 2015.
- **En 2015**, Esker acquiert la start up américaine TermSync (Madison, Wisconsin, USA) et la société CalvaEdi (Paris, France). Ces acquisitions combinées à la croissance dynamique poussée par le succès des solutions Cloud et un effet devise favorable, permettent au groupe d'afficher un chiffre d'affaires de 58,5 M€, en hausse de 13% à taux de change et périmètre constant.

Cette performance se traduit par une hausse du résultat d'exploitation qui dépasse 9 M€ soit une croissance de 59%. Le cash-flow est également en hausse et permet au groupe de financer largement ses investissements.

- **En 2016**, Esker enregistre une croissance record de 13% qui s'explique par le succès de ses solutions Cloud, les changements de cadre réglementaires internationaux et les partenariats et acquisitions stratégiques. Afin d'accompagner cette croissance, Esker a recruté plus de 96 collaborateurs dans le monde.
- **En 2017**, Esker fait son entrée au Palmares de l'institut Great Place to work®. Première candidature réussie, puisque Esker se classe dans le top 30 des entreprises où il fait bon travailler, pour la catégorie 50 à 500 salariés.

1.2.2. ORGANIGRAMME

Structure juridique du groupe Esker au 31 décembre 2016



Toutes les filiales sont détenues et contrôlées à 100% par Esker SA, à l'exception de la filiale espagnole contrôlée à 99,80%.

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker

Les relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker sont résumées dans la liste des conventions libres (transactions courantes conclues à des conditions normales) de l'exercice 2016, établie par le Conseil de Surveillance. Les facturations groupe proviennent des éléments suivants :

- ventes de services par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances.

Au cours de l'exercice 2016, Esker S.A. a facturé à ce titre un total de 10 287 K€ (10 161 K€ en 2015) à l'ensemble de ses filiales. Les filiales, quant à elles, lui ont facturé à ce titre un total de 1 005 K€ (786 K€ en 2015). Les charges et produits résultant des facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Ils n'ont donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe.

Les conventions réglementées conclues entre sociétés du groupe sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées présenté au [paragraphe 5.5.](#) du présent document.

Les informations sectorielles figurent dans la [note 1 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 4.1. de ce document](#) et l'information sur les parties liées est présentée dans la [note 21 de cette même annexe.](#)

1.2.3. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

Immobilisations corporelles importantes

Aucune société du groupe n'est propriétaire d'immeubles. Les locaux qu'elles occupent font l'objet de contrats de location dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Etablissements	Adresse	Expiration du bail de location	Surface
Esker France	Lyon - France	Mars 2018	2 538 m2
Esker France Production	Décines - France	Août 2019	1 471 m2
CalvaEdi	Paris - France	Février 2019	235 m2
Esker GMBH	Munich - Allemagne	Septembre 2019	477 m2
Esker Iberica	Madrid - Espagne	Mars 2018	180 m2
Esker Iberica Production	Madrid - Espagne	Juillet 2017	169 m2
Esker Italia	Milan - Italie	Février 2019	800 m2
Esker Ltd	Derbyshire - Grande Bretagne	Février 2019	271 m2
Esker Pty	Sydney - Australie	Novembre 2020	229 m2
Esker Inc	Madison - Etats-Unis	Avril 2026	3 008 m2
Esker Pte Ltd	Singapour	Juin 2020	148 m2
Esker Sdn Bhd	Kuala Lumpur - Malaisie	Juillet 2018	195 m2

Au 31 décembre 2016, les engagements totaux au titre de ces contrats de location s'élevaient à 7 058 K€ (3 760 K€ en 2015).

Par ailleurs, les immobilisations corporelles du groupe sont principalement constituées :

- **de matériel informatique** (parcs d'ordinateurs, imprimantes),
- **du matériel nécessaire à la production "on Demand"** : machines de mise sous pli et imprimantes de production principalement.

[La note 4 de l'annexe aux comptes consolidés, insérée en section 4 du présent document de référence](#) présente les données chiffrées relatives aux immobilisations corporelles.

Il n'existe pas de charge majeure pesant sur ces éléments.

Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles

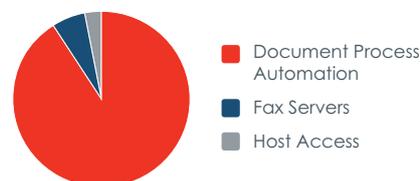
Les éventuelles questions environnementales relatives à l'utilisation des immobilisations corporelles sont évoquées dans la description des risques industriels et environnementaux du [paragraphe 1.5.2](#) du présent document.

1.3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

1.3.1. MARCHÉ ET STRATÉGIES

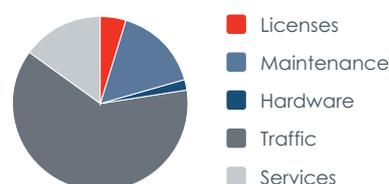
Chiffre d'affaires par produit

En milliers d'euros	2016		2015	
	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation	61 538	93%	53 030	91%
Serveurs de fax	2 875	4%	3 511	6%
Host Access	1 577	2%	1 916	3%
TOTAL	65 990	100%	58 457	100%



Chiffre d'affaires par type de revenu

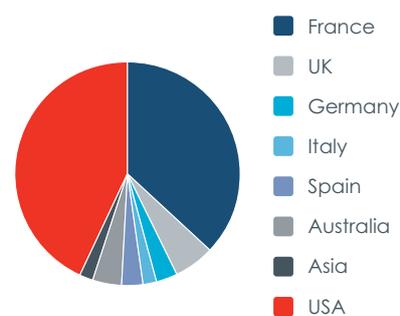
En milliers d'euros	2016		2015	
	Montant	%	Montant	%
Licences	2 600	4%	2 827	5%
Maintenance	8 645	13%	9 336	16%
Hardware	726	1%	925	2%
Traffic	43 382	66%	36 637	63%
Service	10 637	16%	8 732	15%
TOTAL	65 990	100%	58 457	100%



Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

Chiffre d'affaires par pays

En milliers d'euros	2016		2015	
	Montant	%	Montant	%
France	25 756	39%	21 680	39%
Royaume-Uni	3 434	5%	3 512	6%
Allemagne	2 110	3%	1 861	3%
Italie	1 108	2%	1 149	2%
Espagne	2 114	3%	1 841	3%
Australie	2 265	3%	2 233	4%
Asie	1 197	2%	1 149	2%
Amériques	28 006	42%	25 032	46%
TOTAL	65 990	100%	58 457	100%



Les ventes réalisées hors de France représentent 61 % de l'activité et les Etats-Unis à eux seuls pèsent 42%.

La concurrence sur le marché de la dématérialisation

DeliveryWare

Les concurrents identifiés sur le marché du produit DeliveryWare sont les suivants :

Sociétés	CA 2016 (1)	Produits ou famille de produits
Basware	143,3 M€	
Open Text	1 677 M€	
ITESoft	23,2 M€	

(1) : Le chiffre d'affaires mentionné est celui de l'entreprise et non pas celui de la ligne de produit concurrente

Esker estime être le seul acteur de cette catégorie à offrir une solution capable de traiter aussi bien les documents entrants que sortants et autant de médias de diffusion. La disponibilité d'une offre intégralement "à la demande" est une exclusivité d'Esker par rapport à l'ensemble des solutions de cette catégorie. Cette offre lui permet de s'adresser aussi bien aux grandes entreprises qu'aux PME et TPE.

Esker on Demand

La concurrence pour le segment SaaS de la dématérialisation est encore naissante. On peut considérer les entreprises suivantes comme opérant sur le même marché : OMPrompt, Baseware, Concur, Lexmark sans pour autant les considérer comme réellement des concurrents.

FlyDoc

Seule la société Maileva (filiale du groupe La Poste) offre une véritable alternative au service FlyDoc en ce qui concerne l'envoi de courrier à la demande. Esker estime que FlyDoc est mieux intégré aux applications Windows que son concurrent français. FlyDoc est aussi moins cher et ne requiert pas le paiement d'une redevance annuelle.

Éléments servant de base à toute déclaration concernant la position concurrentielle

Les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle sont précisés dans le *paragraphe "La concurrence sur le marché de la dématérialisation" ci-avant.*

1.3.2. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Dépenses de recherche et développement

Esker a toujours investi un montant significatif dans son activité de recherche et développement. En 2016, ces dépenses ont représenté presque 9 % du chiffre d'affaires total du groupe. Elles permettent notamment à Esker de conserver son avance technologique qui est le seul véritable moyen de résister face à la concurrence. Au 31 décembre 2016, dans les locaux de Lyon, une équipe de 79 ingénieurs informaticiens développe les logiciels d'Esker. Le service R&D comporte également une nouvelle équipe basée à Madison de 7 ingénieurs qui développe la solution TermSync. La rédaction de la documentation et le support technique de deuxième niveau sont assurés par 34 autres ingénieurs.

Le tableau suivant récapitule les dépenses R&D en fonction des principales lignes de produits, avant et après immobilisation de certains frais de développement (*les notes 2 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 4.1. du présent document* fournissent des informations complémentaires à ce sujet) :

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Dépenses de R&D de la période	-6 754	-5 583	-5 003
Frais de développement immobilisés	4 774	3 836	3 343
Amortissements des frais de développement immobilisés	-3 010	-2 509	-2 127
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-4 990	-4 256	-3 787

L'investissement en recherche et développement porte principalement sur les lignes de produits de dématérialisation. L'investissement R&D sur les produits matures de "Host Access" et Fax a en effet été sensiblement réduit au fil du temps.

Les frais de développement immobilisés en 2016 concernent essentiellement les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

Brevets

Les technologies de reconnaissance, d'analyse de traitement et de routage des documents, développée par Esker, sont protégées depuis plusieurs années par des brevets accordés par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office).

Il s'agit des brevets suivants :

- US 6906817 B1 : Network system for directing the transmission of facsimiles
- US 8094976 B2 : One-screen reconciliation of business document image data, image data, optical character recognition extracted data, and enterprise resource planning data
- US 8108764 B2 : Document recognition using static and variable strings to create a document signature
- US 8396854 B2 : Digital document management system
- US 8577826 B2 : Automated document separation

Marques

Les marques suivantes ont été déposées par Esker en France et dans d'autres pays du monde :

- Esker
- VSI-FAX
- Greener Doc
- TermSync
- Pulse
- CalvaEdi
- FaxGate
- Smarterm
- Tun
- Quit Paper
- FlyDoc
- Green Doc
- Smartmouse
- Persona

Indépendance de l'émetteur

Les services SaaS Esker sont essentiellement fournis sur du matériel entièrement possédé et exploité par Esker. En revanche, les matériels informatiques sont hébergés dans des salles blanches sécurisées qui sont opérées par des prestataires extérieurs (Colt, CDW).

Les logiciels Esker sont généralement vendus sans produits tiers complémentaires, à l'exception du produit DeliveryWare qui intègre des modules de conversion de format de document et des modules de reconnaissance optique de caractères. Le produit Esker Fax est souvent commercialisé avec une carte fax intelligente.

1.3.3. INVESTISSEMENTS

La plupart des investissements du groupe (R&D, matériel informatique) sont autofinancés.

Les véhicules automobiles font cependant parfois l'objet d'un contrat de location.

Les gros investissements matériels réalisés pour les services FlyDoc et Esker on Demand sont généralement financés par crédit bail (machine de mise en recommandé, imprimantes, serveur, stockage, ...).

Les acquisitions sont financées par la trésorerie de l'entreprise ou les titres détenus en autocontrôle en complément d'emprunts bancaires.

Principaux investissements réalisés en 2015 et 2016

(en milliers d'euros)	2016	2015
Croissance externe	1 063	4 263
Esker On Demand	5 060	4 631
<i>Dont contrats de location financement comptabilisés en immobilisation</i>	<i>619</i>	<i>1 132</i>
Autres immobilisations	1 960	1 497
TOTAL	8 083	10 391

Les investissements de la société sont principalement consacrés aux développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres et aux imprimantes et machines de mise sous pli pour l'usine de production située en France.

Des informations complémentaires sont données dans les *notes 2 et 4 de l'annexe des comptes consolidés présentée en section 4 du présent document de référence*.

Les autres immobilisations sont essentiellement constituées de matériel informatique et de logiciels nécessaires à l'activité courante de l'entreprise.

Principaux investissements en cours et futurs

Des investissements sont actuellement engagés en vue de développer l'infrastructure "Esker on Demand", nécessaires à la prise en charge des nouveaux Esker on Demand et notamment :

- augmenter les capacités de traitement de ses centres de production existants sur les trois prochaines années,
- créer de nouvelles usines courrier,
- Améliorer les solutions de dématérialisation en mode SaaS (Software as a Service) pour notamment accélérer leur mise en œuvre et leur paramétrage pour les grands clients.

Ces évolutions nécessitent notamment l'acquisition de nouveaux serveurs de processing et de stockage et de nouveaux systèmes d'impression et de mise sous pli.

Les modes de financement de ces investissements sont présentés *au paragraphe 1.4.5. de ce document*.

Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de Direction

Esker s'est engagé à payer un complément de prix au propriétaire de la société e-intégration qui sera calculé en fonction de l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires.

1.4. ANALYSES ET COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

1.4.1. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Esker est concepteur et éditeur de logiciels pour les entreprises. Plus précisément, Esker est un fournisseur mondial de solutions de dématérialisation des documents de gestion pour les entreprises. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet ou sous la forme de licences d'utilisation. 66% du chiffre d'affaires d'Esker en 2016 est constitué de ventes de licences logicielles ou de service à la demande. Le reste correspond soit à des prestations de services (formation et assistance à la mise en œuvre, refacturation de transport...), soit à la vente de contrats de support et de mise à jour, soit enfin à la fourniture de matériel (cartes fax) lié à ces produits.

Les produits de la société se classent en trois grandes catégories :

Les solutions de dématérialisation



Les produits "serveurs de fax"



Les produits "Host Access"



Les solutions de dématérialisation

Le principe de dématérialisation des documents de gestion

La dématérialisation des documents de gestion consiste à éliminer l'usage ou la manipulation manuelle du papier au sein des processus d'entreprises tels que la facturation, le recouvrement, la gestion des commandes client, la gestion des commandes ou des factures fournisseurs ou tout simplement l'envoi d'un courrier à partir d'un poste de travail.

Les besoins couverts par ce type de solution

Continuellement à la recherche de gains de productivité, les entreprises ont procédé, au cours des vingt dernières années, à la mise en place de logiciels de gestion. Le but recherché était d'automatiser les processus administratifs tels que la comptabilité, la prise de commande, la mise en production ou encore la gestion des ressources humaines. Cependant, lorsque ces processus doivent communiquer avec le monde extérieur (clients, fournisseurs, administration) ou avec d'autres services internes à l'entreprise, l'automatisation des processus s'arrête brutalement et donne généralement lieu à la réception ou à l'émission de documents papier (factures, relances, bons de commande...). Le support papier entraîne de nombreuses manipulations manuelles telles que la saisie, l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement, le passage au fax, le rangement dans des classeurs, la photocopie ou la distribution dans les services internes. Outre la perte de productivité qu'elles entraînent, ces nombreuses tâches sont à l'origine de fréquentes erreurs et d'un allongement excessif des délais de traitement.

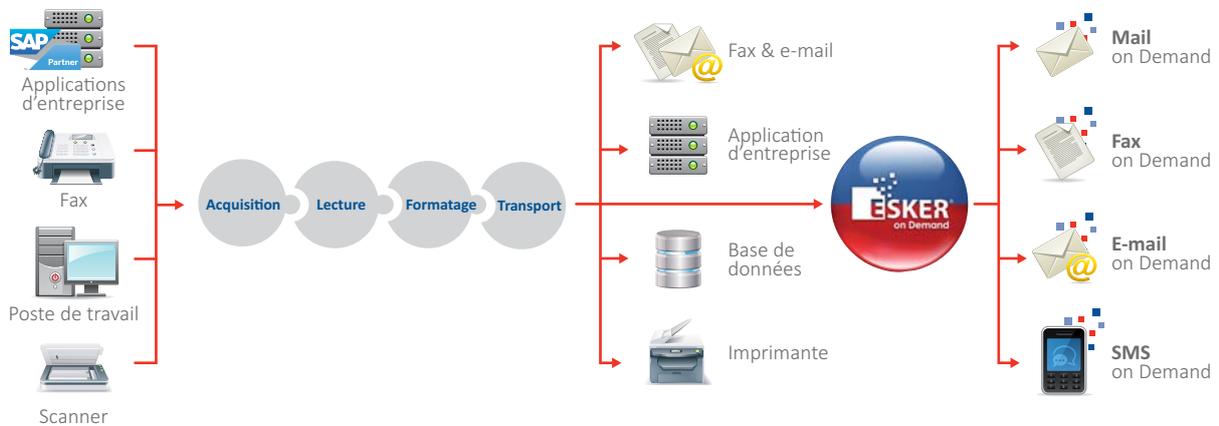
Esker considère que seule une fraction des gains de productivité liés à l'automatisation des processus de gestion a été obtenue avec l'adoption de la mise en place d'applications informatiques de gestion (ERP, CRM, ...). L'objectif des solutions de dématérialisation développées par Esker est d'achever complètement l'automatisation des processus de gestion en prenant en charge l'ensemble des tâches ayant trait à la réception ou à la diffusion des documents de gestion. Les solutions de dématérialisation lisent et interprètent les documents de gestion qu'elles reçoivent et elles se substituent aux imprimantes pour assurer leur acheminement en exploitant les canaux de distribution modernes qui ont été rendus accessibles par l'Internet (e-mail, publication sur le Web, courrier à la demande, SMS, archivage électronique, fax automatique, etc....).

Cette automatisation des processus liés aux documents sur papier donne lieu à une réduction significative du besoin en fond de roulement (BFR) des entreprises, à une amélioration importante de la productivité des services administratifs, à une réduction du nombre d'erreurs, à une réduction des coûts (papier, encre, affranchissement, téléphone) ainsi qu'à l'amélioration du service rendu aux clients (réactivité, personnalisation). Esker considère que ses clients multiplient par deux la productivité des services administratifs des entreprises.

Par ailleurs, les entreprises ont progressivement mis en place un certain nombre de solutions ponctuelles destinées à supporter partiellement les tâches manuelles liées à la manipulation des documents. Il s'agit d'équipements tels que les machines de mise sous pli, les photocopieurs, les imprimantes, les machines à affranchir, les machines fax, les classeurs, les agrafeuses ou le papier carbone qui encombrant la plupart des bureaux des entreprises d'aujourd'hui et qui sont souvent des investissements coûteux et relativement difficiles à maintenir. Esker considère que sa solution de dématérialisation permet d'éliminer tout ou partie de ces systèmes en simplifiant dans le même mouvement l'infrastructure technique des entreprises et en libérant les équipes informatiques ou techniques des nombreuses tâches de maintenance associées.

Les technologies de dématérialisation Esker

Afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de dématérialisation des documents de gestion, les technologies Esker s'articulent de la manière suivante :



- **Nos logiciels sont capables d'acquérir tous les documents quelle que soit leur source.** Ces derniers peuvent provenir d'une application d'entreprise, d'un poste de travail, d'une connexion fax ou être simplement numérisés par un scanner.
- **Nos logiciels "lisent" ensuite ces documents.** C'est-à-dire qu'ils en extraient intelligemment l'information qu'ils contiennent et ils la restituent dans un format directement manipulable par l'ordinateur.
- **Le document et son contenu sont ensuite enrichis par des données ou des images,** qui peuvent être l'ajout d'un fond de page, d'une pièce attachée ou d'une information manquante saisie au clavier par un opérateur.
- **En fonction du contenu et des règles de routage, les documents sont ensuite transportés vers un ou plusieurs médias électroniques** tels que le fax ou l'email, les imprimantes ou une application d'entreprise.
- Afin d'affranchir les utilisateurs des imprimantes, des machines de mise sous pli ou de coûteux systèmes de téléphonie, **les documents peuvent être transmis au service "Esker on Demand"** qui se chargera d'acheminer les documents via le média sélectionné (courrier, fax, SMS ou email).

Les quatre premiers points constituent le cœur de la technologie de dématérialisation d'Esker. Le Bureau Américain des Brevets (USPTO) lui a accordé le brevet N° 6 906 817. Le service de délivrance de document à la demande par courrier, fax, SMS ou email a été reconnu comme l'une des huit solutions les plus "Cool" de l'année par le Gartner Group en 2005.

EXEMPLE : LE TRAITEMENT DES BONS DE COMMANDE

Aujourd'hui : Une entreprise reçoit les bons de commande de ses clients par télécopie. Ils sont imprimés sur une machine fax et le personnel de l'entreprise saisit les informations qu'ils contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP). Une confirmation de commande est ensuite émise par fax ou par email en direction du client avant de dupliquer plusieurs fois le bon de commande pour l'archiver dans des classeurs. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande l'impression d'une facture qui sera pliée, mise sous pli, affranchie et remise en poste à destination du client. Plusieurs copies de la facture seront effectuées à des fins d'archivage.

Avec la solution de dématérialisation d'Esker : Nos logiciels reçoivent électroniquement les bons de commande des clients qui lui sont transmis par télécopie. L'information contenue sur les bons de commande est automatiquement extraite pour être présentée à un opérateur pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être automatiquement et directement intégrée dans l'application de gestion. Dans le même temps, le bon de commande est électroniquement archivé et une confirmation de commande est automatiquement transmise par fax ou email aux clients. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande la génération d'une facture qui sera transmise au service "Esker on Demand" pour être matérialisée sous forme d'un courrier et remise en poste. Une copie de cette facture sera conservée électroniquement.

Dans cet exemple de processus, avec la solution de dématérialisation d'Esker, toutes les manipulations de papier ont été éliminées même si le client continue de faxer à la main et de recevoir ses factures sur papier par courrier.

L'offre de dématérialisation d'Esker

L'offre produit de dématérialisation d'Esker est structurée de la manière suivante :



Offre "SaaS" ou "Cloud" :

- Le logiciel s'exécute sur nos serveurs.
- Le client paie à l'usage.



Offre traditionnelle :

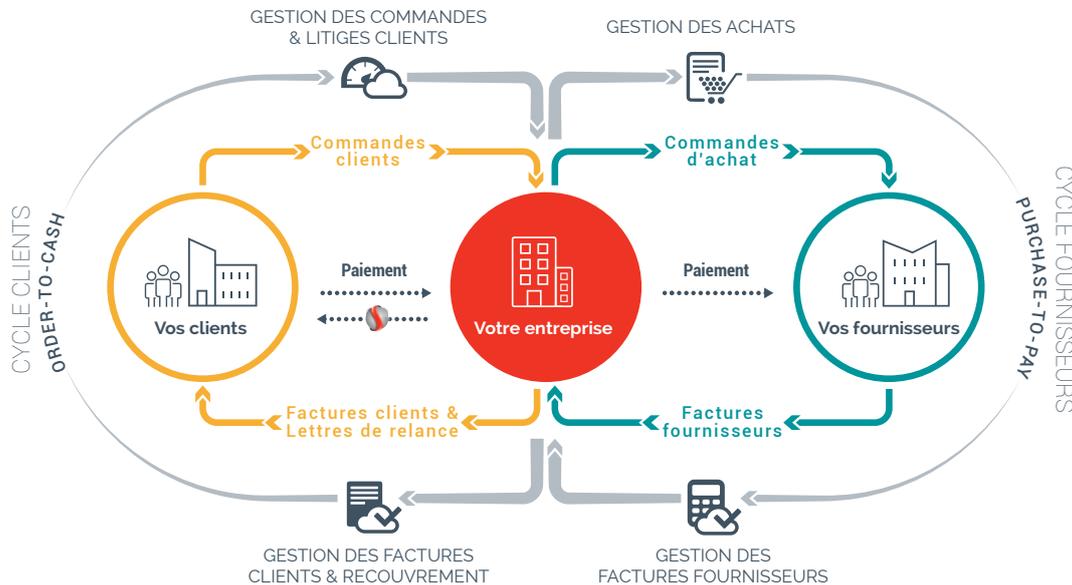
Le logiciel est installé sur le site du client qui achète une licence.

- **Le service "Esker on Demand"** offre les mêmes fonctionnalités que "Esker DeliveryWare". Mais au lieu d'être installé chez le client utilisateur, les logiciels sont hébergés et administrés directement par Esker. Les clients exploitent ce service à distance par le biais d'une connexion sécurisée sur Internet. Ils n'ont pas besoin d'installer de logiciels chez eux. "Esker on Demand" est commercialisé sous la forme d'un abonnement mensuel parfois associée à des prestations de service (consulting, installation, formation). La souscription mensuelle est fonction du nombre de transactions réalisées tous les mois.
- **Le service "FlyDoc"** est une version simplifiée du service "Esker on Demand". Il est destiné aux utilisateurs non-informaticiens ou aux PME qui souhaitent simplement envoyer du courrier ou des fax à partir de leur poste de travail ou à partir de petites applications de gestion. C'est un bureau de poste électronique.
- **"CalvaEDI"** est un service "à la demande" destiné aux donneurs d'ordres de transport - industriels, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger des ordres de transport en temps réel et de manière complètement automatique.
- **"TermSync"** est une solution à la demande (ou SaaS) qui permet de gérer le recouvrement de factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce. TermSync permet de définir des stratégies de recouvrement personnalisées par client (déclenchement des niveaux de relance), de déclencher des alertes automatiques en cas de dépassement du délai de paiement et d'outils de visualisation graphique pour représenter la balance âgée en temps réel ainsi que toutes sortes de statistiques sur les délais de paiement. La solution propose un portail qui permet au client de payer en direct ou de négocier des étalements de paiement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- **La solution "Esker DeliveryWare"** offre les mêmes fonctionnalités que "Esker on Demand" en étant installée sous forme de logiciel hébergé dans l'infrastructure du client utilisateur. Il se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax).

Le service "Esker on Demand"

Le service "Esker on Demand" est une plate-forme de dématérialisation "à la demande". Il permet d'externaliser et d'automatiser des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes). C'est un service qui permet d'éliminer ou de réduire l'usage du papier au sein des entreprises.

Les principaux services offerts par "Esker on Demand" sont les suivants :



- **Traitement des demandes d'achats** : Tous les employés d'une entreprise peuvent effectuer une demande d'achat, soit en remplissant un formulaire soit en téléchargeant un devis. La demande d'achat entre ensuite dans un circuit d'approbation qui aboutit à la création d'un bon de commande qui sera envoyé au fournisseur. Lorsque la facture est reçue, elle est automatiquement réconciliée avec le bon de commande. Cette manière de faire permet d'avoir une vision précise et en temps réel des engagements de l'entreprise et d'éviter les mauvaises surprises au moment de la réception de la facture.
- **Traitement des factures fournisseurs** : Les factures sont reçues électroniquement ou scannées par un comptable et sont envoyées au format numérique sur la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le comptable approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de paiement ou de comptabilisation. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise. La facture reçue est publiée sur un portail sur lequel le fournisseur peut se connecter à tout moment pour connaître son statut (reçue, approuvée, payée, ...).
- **Traitement des commandes clients** : Les commandes clients sont reçues par fax, email ou message EDI par la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le service client approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de livraison. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise et les documents associés sont archivés électroniquement sur la plate-forme. Le bon de commande reçu est publié sur un portail sur lequel le client peut se connecter à tout moment pour connaître son statut (reçu, enregistré, livré, ...).
- **Traitement des factures clients** : Le service "Esker on Demand" se substitue aux imprimantes de l'entreprise et capte les flux d'impression de factures pour les acheminer dans les usines courrier du groupe où elles sont re-matérialisées et affranchies avant d'être remises dans le réseau postal. Pour les clients désireux de recevoir leurs factures au format électronique, les factures sont signées électroniquement (conformément aux lois fiscales en vigueur dans le monde) par le service et présentées au destinataire par le biais d'un portail où elles sont conservées 10 ans.
- **Envoi de "Courrier à la demande"** : les courriers sont envoyés au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, ils sont acheminés vers l'usine courrier la plus proche du destinataire qui se charge de réaliser l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement et la remise en poste en temps réel.
- **Envoi de "Fax à la demande"** : les télécopies à expédier sont soumises au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, elles sont acheminées vers le serveur de fax le plus proche de la destination qui se charge de réaliser l'envoi en temps réel.

- **Réception de "Fax à la demande"** : Un numéro de téléphone est alloué à chacun des utilisateurs. Chaque télécopie reçue sur ce numéro est automatiquement transférée par email dans la boîte aux lettres de l'utilisateur.
- **Archivage électronique des documents** : Les documents soumis à la plateforme pour être envoyés par fax ou courrier peuvent être archivés pour une durée pouvant aller jusqu'à onze ans.
- **Envoi de "SMS à la demande"**

"Esker on Demand" se présente sous la forme d'un ensemble de serveurs sécurisés situés à Lyon en France, à Madison aux Etats-Unis, à Singapour et à Sydney en Australie. Cette infrastructure est hébergée dans des salles blanches surveillées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et disposant d'une alimentation électrique, téléphonique et Internet redondante. Cette infrastructure est administrée à distance par le personnel d'Esker en rotation sur 24 heures (les Etats Unis et l'Australie prennent le relais lorsque la journée est terminée en France) et un système d'astreinte pour les weekends et les jours fériés.

Pour l'envoi et la réception des fax, "Esker on Demand" dispose de plusieurs centaines de lignes téléphoniques.

Pour l'envoi de courriers, "Esker on Demand" est relié à plusieurs usines courriers situées en France, aux USA, au UK et en Australie. Ces usines disposent d'une importante capacité d'impression, de machines de mise sous pli et de systèmes d'affranchissement automatique.

Le logiciel "Esker DeliveryWare"

Le logiciel "Esker DeliveryWare" offre les mêmes fonctionnalités que le service "Esker on Demand" en étant installé dans l'infrastructure du client utilisateur. "Esker DeliveryWare" est commercialisé de manière traditionnelle. Il se présente sous la forme d'une licence logiciel installé chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax). Compte tenu de la popularité de la solution "Esker on Demand", les ventes de licences "Esker DeliveryWare" sont devenues marginales pour le groupe qui se contente de faire évoluer ce logiciel pour les clients qui continuent de l'utiliser.

Le service "FlyDoc"

C'est un service en ligne sur Internet qui permet à n'importe quel utilisateur équipé d'un PC d'envoyer un courrier papier, un fax ou un SMS aussi facilement qu'un email.

FlyDoc est accessible à partir de n'importe quel poste de travail connecté à Internet. Il se présente sous la forme d'une interface Web à partir de laquelle il est possible de télécharger un document (Microsoft Word par exemple), d'indiquer un numéro de fax ou une adresse postale, de sélectionner certaines options (couleur/noir et blanc, recto-verso, type d'affranchissement, urgence) puis de demander l'envoi en cliquant sur un bouton. Le document reçu par la plate-forme FlyDoc est converti au format approprié puis soumis au service "Esker on Demand" qui se charge de l'expédition (par courrier ou par fax).

Dans un mode plus avancé, FlyDoc se présente sous la forme d'un pilote d'impression spécifique. Chaque fois qu'un utilisateur demande l'impression d'un document sur cette imprimante virtuelle, une page Web lui est présentée qui lui demande de quelle manière et avec quelles options il souhaite expédier ce document. Lorsque ces informations sont renseignées, l'utilisateur peut demander l'envoi en cliquant sur un bouton particulier. L'imprimante FlyDoc permet d'envoyer un document à partir de n'importe quelle application fonctionnant sous Windows, elle peut donc être utilisée par un traitement de texte ou une petite application de gestion. Il n'est pas nécessaire d'installer un logiciel pour pouvoir utiliser FlyDoc. Le seul composant (optionnel) qui doit être installé est un pilote d'impression pour les utilisateurs qui souhaitent exploiter les fonctions avancées.

Le service FlyDoc est intégralement basé sur la technologie "Esker DeliveryWare".

Le service "CalvaEDI"

C'est un service "à la demande" destiné aux donneurs d'ordres de transport - industriels, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger des ordres de transport en temps réel et de manière complètement automatique au format EDI (échange de données informatisées).

Le service "TermSync"

TermSync est un service en ligne sur Internet qui permet de gérer le recouvrement de factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce.

TermSync permet de définir des stratégies de recouvrement personnalisées par client (déclenchement des niveaux de relance), de générer des alertes automatiques en cas de dépassement du délai de paiement et d'outils de visualisation graphique pour représenter la balance âgée en temps réel ainsi que toutes sortes de statistiques sur les délais de paiement.

La solution propose un portail qui permet au client de payer en direct ou de négocier des étalements de paiement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les produits historiques

Les produits serveurs de Fax

A la fin des années 1980, la télécopie est devenue l'un des moyens de communication professionnels les plus répandus. Dès lors, le volume de fax émis par les entreprises n'a jamais cessé d'augmenter. Aujourd'hui encore et malgré l'émergence du courrier électronique (email), le fax demeure avec le courrier l'un des moyens les plus fiables et les plus légalement acceptés pour échanger des documents d'affaires.

Avec l'apparition des PC, des outils de traitement de texte et des réseaux locaux, les utilisateurs ont souhaité ne plus devoir imprimer les documents avant de les faxer mais de disposer d'outils leur permettant d'émettre directement des fax à partir de leur station de travail. Des logiciels, tels que Esker Fax, permettent aujourd'hui à des utilisateurs d'envoyer des télécopies sans devoir interrompre leur travail, attendre devant une machine fax et subir les autres contraintes du fax manuel. Avec un serveur de fax, la télécopie est émise directement à partir d'un logiciel de traitement de texte, en utilisant simplement la commande "Imprimer" du logiciel. Dans le sens inverse, les serveurs de fax reçoivent les télécopies et les transmettent automatiquement dans la boîte aux lettres du destinataire en fonction du numéro de l'appelant ou de l'appelé. Les serveurs de fax procurent des gains de productivité importants.

A l'époque de l'Internet, le support de communication par fax s'avère encore très utilisé pour transmettre des documents issus des applications d'entreprises (bons de commande, bons de livraison, devis, factures, contrats, relances...). Le fax bénéficie d'avantages incontestables sur les autres moyens de communication :

- **Instantanéité de transmission,**
- **Universalité du support** (peut être utilisé dans quasiment 100% des situations y compris à l'international),
- **Assurance de la délivrance du document** (accusé de réception),
- **Intégrité de la présentation des documents communiqués** (le document transmis par fax ne modifie aucun élément de mise en page),
- **Confidentialité de la transmission via un réseau propriétaire** (le réseau téléphonique) et non par l'Internet,
- **Intégrité du contenu du document** car un fax n'est pas aisément modifiable,
- **Coût inférieur au courrier papier.**

Ces éléments constituent les facteurs importants du choix d'une communication par télécopie des documents d'entreprises ayant un caractère confidentiel et critique.

Le produit "Esker Fax"

Esker Fax est un serveur de fax généraliste qui fonctionne sur un serveur Microsoft Windows et se commercialise essentiellement auprès des grandes entreprises.

Le produit "VSI-Fax"

Ce produit serveurs de fax a été développé par la société américaine VSI qui a été acquise par Esker en octobre 2000.

VSI-Fax est un serveur de fax de production fonctionnant sous Unix et Linux et qui offre sensiblement les mêmes caractéristiques que le produit Esker Fax dans ces environnements particuliers. VSI-Fax est très souvent intégré à des applications verticales (dédiées à un métier ou à un secteur économique particulier). L'essentiel de la clientèle du produit VSI-Fax est constitué d'éditeurs de logiciels de gestion à destination des petites et moyennes entreprises.

Les produits de connectivité

Les produits de "host access"

La plupart des applications de gestion (comptabilité, gestion de stock, gestion commerciale...) développées dans les années 1970 et 1980 sont centralisées sur des serveurs. Elles s'exécutent sur des ordinateurs multipostes (IBM, UNIX, HP, SUN) et communiquent avec des terminaux passifs (clavier + écran) qui assurent le dialogue avec l'utilisateur.

Avec l'apparition massive des PC dans l'entreprise au début des années 90, les entreprises ont progressivement remplacé les terminaux passifs par des PC fonctionnant en environnement Windows. Afin de pouvoir continuer à exploiter les anciennes applications à partir de ces nouveaux postes de travail, les entreprises ont dû installer sur les PC des logiciels qui imitent le fonctionnement des anciens terminaux passifs. Ces logiciels s'appellent des "émulateurs de terminaux" et constituent la fonction première des produits de "Host Access".

Au-delà de l'accès aux applications centrales à partir d'une station de travail, les produits "Host Access" permettent aussi :

- **L'échange de fichiers avec les sites centraux** (protocole FTP client et serveur),
- **Le partage de disques avec les sites centraux** (protocole NFS client et serveur),
- **L'utilisation des imprimantes des sites centraux** (protocole LPR),
- **La mise à disposition des sites centraux de l'imprimante de la station de travail** (protocole LPD),
- **L'exécution de commandes à distance sur le site central** (RSH/REXEC).

Le produit "Tun PLUS"

Tun PLUS est le produit d'origine de la société. Tun PLUS se commercialise principalement autour des serveurs SCO Unix, Linux, IBM AIX, HP-UX, IBM 390 et IBM AS/400. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont les grands comptes équipés de systèmes IBM et les éditeurs de logiciels qui offrent des solutions de gestion fonctionnant en environnement Unix ou Linux.

La force de cette gamme réside dans la richesse des émulations proposées (plus de 20 à ce jour) et dans sa capacité d'intégration à des solutions tierces développées par des éditeurs de logiciels ou d'autres revendeurs à valeur ajoutée.

Le produit "SmarTerm"

SmarTerm a été développé par la société Persoft (acquise en 1999). Ce produit possède un leadership dans les administrations américaines et dans le domaine de la santé et de l'industrie.

La gamme des produits SmarTerm se commercialise principalement autour des serveurs Digital (VAX Open VMS), Data General et IBM. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont des entreprises et des administrations de toutes tailles équipées de ces serveurs. Par comparaison avec Tun PLUS, la force de cette gamme réside dans sa capacité à répondre aux problématiques des très grandes entreprises et dans la très grande qualité de son intégration dans les environnements Digital VT.

1.4.2. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux derniers exercices.

1.4.3. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

L'examen de la situation financière et du résultat groupe est décrit dans le rapport de gestion du Directoire, dont un extrait est présenté ci-après. Cette information se rapporte aux comptes consolidés tels que présentés au [paragraphe 4.1.](#) du présent document. Cette information peut également être complétée par l'information donnée sur les tendances en [section 1.4.3](#) et par l'annexe des comptes consolidés présentée au [paragraphe 4.1.](#)

Analyse du chiffre d'affaires du groupe

Le chiffre d'affaires d'Esker pour l'exercice 2016 progresse de 13% (12% à taux de change et périmètre constants) pour atteindre 66 M€. Cette performance résulte essentiellement du succès continu des solutions de dématérialisation Cloud qui représentent près de 51 M€ (77% de l'activité), en croissance de 20% par rapport à 2015.

Les activités de dématérialisation traditionnelles (en mode licence) marquent le pas (10,7 M€, - 3%). Les produits historiques reculent de 17 % et pèsent en 2016 moins de 7% du chiffre d'affaires total.

Accélération des investissements de croissance et des succès commerciaux

Au-delà du chiffre d'affaires comptable constaté en 2016, les performances commerciales sur l'exercice affichent également une année record. La valeur minimum garantie pour le Groupe des contrats signés sur 2016 (prises de commandes) progresse ainsi fortement de 33% par rapport à l'année 2015, soit une croissance bien plus rapide que celle affichée par le compte de résultat.

Par ailleurs, le niveau des frais de développement présenté au compte de résultat est également impacté par l'immobilisation d'une partie de ces frais et de leur amortissement. Au cours de l'exercice, 4 774 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (3 836 K€ en 2015), portant sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Eske On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

L'impact net des immobilisations des frais de développement de la période diminués des amortissements s'élève à 1 765 K€ (contre 1 314 K€ au 31/12/2015). Depuis l'acquisition de la Start-up TermSync, Eske localise de nouveau sa recherche et développement sur le territoire américain en plus du territoire français. En France, Eske bénéficie du Crédit Impôt Recherche.

Après prise en compte des investissements réalisés au cours de l'exercice et du coût lié à la préparation de la croissance future du Groupe, le résultat d'exploitation progresse significativement (+8%) pour atteindre plus de 9,7 M€ en 2016 contre 9,1 M€ en 2015. La rentabilité se maintient à 15% des ventes, ce qui correspond à la volonté de la société de combiner croissance durable et rentabilité.

Le résultat financier est en baisse à -108 K€ contre -6 K€ en 2015 et est principalement composé de résultat de change et de charges financières nettes.

Eléments non récurrents en 2016 et résultat net

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2016 enregistre des charges non récurrentes significatives pour un total de 474 K€.

Il s'agit, pour une part, (220 K€) de l'impact de changement d'hypothèse de calcul concernant l'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite en France. Sans impact sur la trésorerie, ce changement a été décidé dans le sens d'une évaluation plus conservatrice des obligations de la société envers ses salariés.

Le résultat exceptionnel comprend également des amortissements accélérés et des coûts non récurrents liés au déménagement des deux principaux bureaux du Groupe à Madison (USA) et à Lyon (siège social de la société).

Compte tenu de la progression du résultat d'exploitation, des éléments non récurrents mentionnés ci-dessus et d'un taux effectif d'impôts qui se rapproche du taux normatif (32 %), le résultat net de l'exercice s'établit à 6,3 M€ en léger repli de 2% par rapport à l'exercice 2015.

1.4.4. EVOLUTIONS PRÉVISIBLES, PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans les années à venir, l'essentiel de la croissance organique du groupe viendra des solutions Cloud. L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent ces solutions très attractives. Esker entend jouer un rôle de leader sur le marché de la dématérialisation "à la demande" en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée importante. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus riches et complexes jusqu'à intégrer des mécanismes financiers (factoring, reverse factoring, paiement, ...).

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences "Esker DeliveryWare" sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper sauf sur la première moitié de l'année 2017 en raison d'un effet de base important.

La proportion importante du chiffre d'affaires récurrent (79%) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2017 sereinement. L'acquisition de la société e-integration réalisée au tout début de l'année 2017 viendra dopper la croissance organique qui est attendue au-delà de 10%. Esker recherche activement des entreprises à acquérir en Europe du Nord et préférablement actives sur le secteur de l'Echange de Données Informatisées (EDI). Par ailleurs, Esker renforce ses équipes de consultants et ses équipes commerciales ainsi que sa R&D sans impacter la rentabilité qui devrait s'afficher au même niveau qu'en 2016. En valeur absolue, le résultat opérationnel devrait s'améliorer.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2017, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Intégrer la société e-integration
- Faire grossir la plateforme Cloud de manière à accueillir un nombre croissant de clients
- Sécuriser la plateforme Cloud afin d'obtenir les certifications les plus exigeantes
- Ajouter des fonctionnalités de paiement et de financement des factures (Factoring)
- Acquérir une société spécialiste de l'EDI au Royaume Uni ou une entreprise spécialiste de la gestion de notes de frais ou des achats.

Esker S.A. a signé un nouveau bail de location pour accueillir son siège à Villeurbanne. Ainsi, le siège de la société va être progressivement déménagé entre 2017 et 2018.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Par un communiqué de presse en date du 27 octobre 2016, le Groupe Esker a annoncé avoir conclu un accord en vue d'acquérir 100 % du capital de la société e-integration. Cette acquisition a eu lieu fin janvier 2017 et la société e-integration entrera dans le périmètre de consolidation du groupe au premier janvier 2017.

1.4.5. TRÉSORERIE, FINANCEMENT ET CAPITAUX

Capitaux de l'émetteur

Les informations concernant les capitaux sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés, au [paragraphe 4.1. "informations financières historiques : comptes consolidés"](#).

Source, montants et description des flux de trésorerie

Les informations concernant les flux de trésorerie sont présentées dans le tableau de variation des flux de trésorerie, au [paragraphe 4.1.](#)

L'analyse de la variation de la trésorerie au cours de l'exercice est présentée en [section 1.4.3. ci-dessus](#).

Au 31 décembre 2016, le groupe dispose d'une trésorerie excédentaire dans ses filiales américaine et anglaise. En ce sens, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ou à la livre pourrait potentiellement constituer un frein au transfert de fonds des USA et de la Grande-Bretagne vers la France.

Les excédents de trésorerie sont investis dans les principales devises (EUR, USD, GBP, AUD). La société mère supervise les investissements financiers des filiales par consultation directe de leurs soldes bancaires et demande de prévisions de trésorerie.

Les placements effectués par le groupe sont principalement constitués de produits financiers à court terme, à capital garanti, ne présentant aucun risque pour le groupe.

Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme indiqué dans la section 1.4.3. ci-dessus et dans la note 12 de l'annexe aux états financiers consolidés, présentée au [paragraphe 4.1.](#) du présent document, les dettes financières constatées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 7 657 K€ et sont constituées des éléments suivants :

- dette financière de 2 757 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés au cours de l'exercice et concernant une machine d'impression et deux machines de mise sous plis utilisées dans le cadre de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier,
- emprunts bancaires pour 4 900 K€ pour le financement de la croissance externe.

Restriction à l'utilisation de capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

Sources de financement attendues

Deux emprunts complémentaires de 3 M€ et 5 M€ sont attendus sur le premier semestre 2017 pour le financement de la croissance externe.

1.4.6. PRÉSENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 2.541.323,01 € de la manière suivante :

▪ la somme de 29.248,60 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 1.049.623,00 euros à 1.078.871,60 euros, ci	29.248,60 euros
▪ la somme de 1.649.809,83 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes (y compris le dividende majoré), étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte "Report à Nouveau", ci	1.649.809,83 euros
▪ le solde, soit la somme de 862.264,58 euros, serait affecté au compte "Report à Nouveau", qui serait ainsi porté à la somme de 22.739.938,78 euros	862.264,58 euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	2.541.323,01 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et dans les délais légaux, à raison de 0,30 euro par action.

Conformément à l'article 26 des statuts, les actions inscrites sous la forme nominative depuis le 31 décembre 2014 et qui seront restées inscrites sans interruption sous cette forme au nom du même actionnaire jusqu'à la date de mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2016, bénéficieront d'une majoration maximale de 10 % du dividende.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de fixer le montant du dividende majoré à 0,33 euro par action pour les actions bénéficiant du dividende majoré.

1.4.7. INFORMATION SUR LES DIVIDENDES

Pour la première fois de son existence, la société a distribué un dividende au titre de l'exercice 2010. Le Directoire proposera un dividende de 0,30 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 22 juin 2017.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2015	0,30	23%
2014	0,24	26%
2013	0,18	26%

1.5. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

1.5.1. RISQUES SPÉCIFIQUES RELATIFS À L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Risques liés à la gestion de la croissance

L'activité des solutions de dématérialisation développées par le groupe est en plein essor depuis plus de 10 ans.

Une gestion efficace de cette très forte croissance est indispensable à la poursuite du développement du groupe. Toute tendance contraire serait en effet susceptible d'altérer de manière significative les performances financières attendues du groupe.

Pour le groupe Esker, la maîtrise de la croissance actuelle et future passe notamment par la mise en place d'outils de pilotage adaptés, le développement des infrastructures nécessaires, l'adaptation des systèmes d'information et la constitution de l'organisation humaine adéquate.

Risques liés au développement de la taille des affaires

L'offre de solutions de dématérialisation développée par le groupe connaît actuellement un vif succès et une véritable montée en puissance. La bonne réalisation de projets d'une taille de plus en plus importante implique un accroissement du volume de prestations de services vendues, dans le cadre de l'intégration de nos solutions aux systèmes d'information des entreprises. Par conséquent, toute insuffisance ou inadéquation des ressources disponibles pour mener à bien ces projets pourrait avoir un impact défavorable sur la rentabilité du groupe.

Par ailleurs, nos solutions s'intègrent directement au cœur des grands systèmes d'exploitation et d'information de grandes entreprises. Toute difficulté ou défaillance dans la gestion de cette intégration pourrait ainsi perturber l'exploitation de nos clients, susciter leur insatisfaction et générer en conséquence une perte de chiffre d'affaires ou des surcoûts venant affecter directement la situation financière du groupe.

Risques liés à une activité et une implantation mondiales

L'activité du groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 61 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le groupe Esker est constitué de 12 sociétés implantées sur les principaux marchés du groupe (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités groupe telles que la recherche et développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du groupe.

Le groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiale :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des réglementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

1.5.2. RISQUES CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

Dépendance à l'égard des personnes clés

Le succès du groupe Esker, son fort développement, sa capacité d'innovation et sa position de leader sont les résultats d'un travail d'équipe et reposent notamment sur les dirigeants du groupe et le personnel clé des équipes commerciales et de recherche et développement. Tout départ ou absence prolongée de ces personnes est ainsi susceptible d'affecter les résultats du groupe.

Afin d'impliquer pleinement ces personnes clés dans la gestion de la société et garantir ainsi une certaine stabilité, Esker a notamment mise en place des plans d'options d'achat et de souscription d'actions à leur attention.

Risques liés aux difficultés de recrutement

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du groupe.

Dans une perspective proche, le groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

1.5.3. RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés à la défaillance de la plateforme de production

Les documents traités par le Service "Esker on Demand" sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matériel et logiciel permettant audit service de fonctionner.

La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :

- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement des serveurs en salle blanche chez un prestataire afin de garantir un haut niveau de sécurité à ses infrastructures. De plus la plateforme technique fait l'objet d'une surveillance 24/7 par des équipes dédiées.

Risques d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la société procède, plusieurs par an, à une série de tests de pénétration. Ces tests visent à identifier les potentiels points de vulnérabilité. Ces vulnérabilités sont classées par ordre de criticité et donne lieu, si besoin, à un plan de remédiation incorporé dans les plans de développement.

Risques liés à une évolution technologique rapide et au lancement de nouveaux produits

Le marché sur lequel est positionné le groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Le groupe n'a aucune garantie de parvenir à maîtriser ces nouvelles technologies, développer des nouveaux produits ou améliorer des produits existants, ni de commercialiser avec succès ces produits.

Risques liés à la qualité des logiciels (défauts, erreurs)

Compte tenu de leur complexité, il peut advenir que les logiciels commercialisés présentent des erreurs ou anomalies pouvant nuire à leur fonctionnement ou causer des préjudices à des tiers.

Afin de limiter ce risque, le contrôle qualité est effectué au niveau de chaque équipe par ses ingénieurs de développement. Ces tests sont effectués soit de manière manuelle soit par le développement et l'utilisation de tests automatiques garantissant la non régression pour chaque incrément logiciel livré.

Les équipes disposent notamment de matériels et de logiciels équivalents à ceux qui se trouvent chez les clients ou sur la production d'Esker on Demand.

Par ailleurs, les licences d'utilisation sont généralement livrées sans garantie, le risque étant à la charge de l'utilisateur, ce qui permet également de limiter les risques de litiges clients.

Enfin, en vue de couvrir tout risque de dommages et les éventuels impacts financiers liés à l'utilisation des produits Esker par des tiers, le groupe a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle qui couvre notamment tout dommage matériel, corporel ou immatériel causé à un tiers par la société dans le cadre de son activité professionnelle.

Risques liés à un marché fortement compétitif

Le marché sur lequel Esker intervient est très compétitif, tant en matière d'offre de produits et services dont l'évolution technologique est très rapide qu'en matière tarifaire marquée par une pression accrue à la baisse.

L'essentiel de la croissance d'Esker repose sur le succès des marchés de la dématérialisation (DeliveryWare, FlyDoc et Esker On Demand). Par conséquent, le succès commercial ne pourra être obtenu que si la croissance de ces marchés reste conforme aux attentes de la société, qui est susceptible d'être impactée par l'arrivée de nouveaux concurrents ou la performance des concurrents actuels.

En effet, certains concurrents potentiels d'Esker disposent de ressources financières et humaines plus importantes que celles du groupe et sont donc en mesure de consacrer davantage de ressources au développement, à la promotion et à la commercialisation de leurs produits en vue notamment de répondre plus rapidement aux technologies nouvelles ou émergentes ainsi qu'au changement des exigences des clients. Ces ressources peuvent également leur permettre d'accroître la pression à la baisse des prix du marché en vue d'acquiescer des parts de marché et d'affirmer leur position.

Cette concurrence constitue ainsi un risque pour le groupe dans la mesure où elle est susceptible de générer des effets négatifs sur l'activité de la société et sur sa situation financière.

1.5.4. RISQUES JURIDIQUES

Risques liés à la protection de la propriété industrielle

La protection des droits de propriété détenus sur la technologie développée par Esker est un des enjeux essentiels pour le groupe.

La législation européenne actuelle ne considère pas les logiciels comme des inventions brevetables. Ainsi, la protection des droits de propriété du groupe Esker repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales. Les marques utilisées par Esker sont notamment déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés.

En revanche, les lois américaines reconnaissent la protection des logiciels. Ainsi, la technologie de reconnaissance, d'analyse et de routage des documents en fonction de leur contenu développée par Esker, est également protégée depuis 2005 par un brevet accordé par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office) sous le numéro 6 906 817.

Le groupe s'expose également au risque éventuel qu'un tiers intente une action à son égard, prétendant que les produits d'Esker enfreignent ses droits à la propriété et plus particulièrement des brevets reconnus par certains pays (Etats-Unis notamment). Toute procédure judiciaire de ce type est susceptible d'avoir une incidence financière significative pour le groupe, et il est actuellement difficile de se prémunir contre ces contentieux. Le groupe a déjà fait face à une action de ce type par une société américaine en 2005, qui s'est soldée par la conclusion d'un accord dont les termes demeurent confidentiels.

1.5.5. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé. Ce suivi régulier et permanent permet à la société de mieux maîtriser son risque et de maintenir un faible montant de créances douteuses.

L'antériorité des créances au 31/12/2016 et 31/12/2015 s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs échus à la date de clôture					Actif dépréciés Total	Actifs ni dépréciés ni échus Total	Total
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an	Total			
Créances au 31/12/2016	2 761	38	1	0	2 800	98	13 161	16 060
Créances au 31/12/2015	2 606	60	0	0	2 666	71	10 466	13 203

Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A fin 2016, l'endettement financier du groupe Esker s'élève à 7 657 K€ dont deux emprunts bancaires d'un total de 4 900 K€ pour le financement de la croissance externe. A ces emprunts s'ajoutent la dette financière liée au retraitement des contrats de locations financement. Le Groupe dispose par ailleurs d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité se présentent de la manière suivante au 31/12/2016 et 31/12/2015 :

Au 31 décembre 2016 (en milliers d'euros)	2017	2018	2019	2020	2021	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
Emprunts sur location financement	953	850	629	242	83	0	2 757	2 757
Emprunts bancaires	1 547	1 558	1 188	506	101	0	4 900	4 900
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 500	2 408	1 817	748	184	0	7 657	7 657

Au 31 décembre 2015 (en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
Emprunts sur location financement	933	789	727	505	118	0	3 072	3 072
Emprunts bancaires	1148	1150	1159	788	0	0	4 245	4 245
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 081	1 939	1 886	1 293	118	0	7 317	7 317

La trésorerie du Groupe s'établit à près de 21,3 M€ au 31 décembre 2016, en hausse par rapport à la clôture précédente.

Risque de change et analyse de la sensibilité

Les sociétés du groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 47%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,09 euro pour un dollar à 1,10 euro) est le suivant :

Au 31 décembre 2016 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	-472 390	870 792	800 570	687 477
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	-472 390	870 792	800 570	687 477
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	-472 390	870 792	800 570	687 477
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	3 949	-15 948	-3 583	-2 874

Au 31 décembre 2015 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	939 823	620 250	863 641	477 513
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	939 823	620 250	863 641	477 513
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	939 823	620 250	863 641	477 513
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	-7 857	-11 359	-3 866	-1 996

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 42 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 8 614 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2016, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 715 K€ (672 K€ en 2015) sur le résultat opérationnel du groupe.

Risque sur actions

Les titres de placement détenus par le groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le groupe.

Le groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisés en réserve sans impacter le résultat consolidé du groupe.

Risque de taux d'intérêt

A fin 2016, le groupe Esker ne détient aucun instrument financier significatif portant intérêt. Par conséquent le risque de taux peut être considéré comme inexistant.

1.5.6. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, nous sommes tenus de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2016.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé et de matériel électronique de rebut.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

1.5.7. ASSURANCES ET COUVERTURES DE RISQUES

Les polices d'assurance suivantes ont été souscrites sur les différents sites en vue de couvrir les risques suivants sur ses différents sites :

- responsabilité civile professionnelle et entreprise,
- perte d'exploitation,
- dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

1.5.8. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Les litiges sont présentés dans la [note 11](#) de l'annexe aux comptes consolidés.

2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

2.1.1. COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un **Conseil de Surveillance**.

Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES					
		Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en :	Adresse professionnelle (fonction principale)
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de Surveillance	ESKER SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2018	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		Potentia Pharmaceuticals	Américaine	Administrateur	2005	N/A	6400Westwind Way, Crestwood, KY 40014
		GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	1 Kendall Square, Cambridge, MA 02139
		EXEL INDUSTRIE	Française	Administrateur et Présidente du comité d'audit	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epernay
K. Beauvillain	Vice Président du Conseil de surveillance	ESKER SA	Française	Vice-Président du Conseil de Surveillance	1999	2016	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	ESKER SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	1999	2016	Esker Inc. - 1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA
J.M. Bérard	Président du Directoire	ESKER SA	Française	Président du Directoire	2000	2017	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		ESKER Inc	Américaine	Directeur	2001	N/A	1212 Deming Way, Suite 350, Madison, WI 53717
		ESKER UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Durham House, Wyvern Business Park, Stanier Way, Derby, Derbyshire DE21 6BF
		ESKER GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dillwacherstrasse 5, 80686 Munchen
		ESKER Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Gozzano 45, 21052 Busto Arsizio
		ESKER Iberica SI	Espagnole	Administrateur	2001	2100	Peru 6, Planta baja, Oficina 1 Edificio Twin Golf B, 28290 Las Rojas, Madrid
		ESKER Atralia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	219-227 Elizabeth Street, Sydney NSW 2000
		ESKER Document Autolation Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	47 Scott Road, Goldbell Towaer, Singapore 228233
		ESKER Document Automation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	Enterprise 4, Technology Park Malaysia, Lebuhraya Puchong SG Besi Bkt Jaill, 57000 Kuala Lumpur
		ESKER Solution Canada Inc	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	Bureau 2800, 630 bld René Levesque Oues, Montréal (Quebec) H3B 1S6
Calva EDI	Française	Président	2015	N/A	6 rue du Docteur Laurent 75013 Paris		
E. Olivier	Membre du Directoire	ESKER SA	Française	Membre du Directoire	2003	2017	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon

- **Marie-Claude Bernal** est présidente du conseil de surveillance de la Société Esker depuis 2000. Diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité (1967), et titulaire d'un MBA de finance et d'informatique de l'Université de Chicago (1971), elle débute sa carrière auprès de la banque de Neuflyze et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et des principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de (ce fond) Wellington, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'en 2000. Marie-Claude Bernal est également administratrice d'une société américaine privée et d'une société française publique.
- **Kléber Beauvillain** est Vice-président du Conseil de surveillance de la société depuis 2000. Il a été Directeur exécutif de Hewlett Packard France pendant plus de vingt ans, avant d'en devenir le Président du conseil de surveillance. Il est aujourd'hui administrateur de plusieurs sociétés dont le groupe Alpha Mos coté sur la place parisienne.
- **Tom Wolfe**, membre du Conseil de Surveillance, est l'ancien dirigeant de Persoft Inc, société acquise par Esker en 1999.

Le parcours et l'expérience professionnelle de Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et Emmanuel Olivier, Directeur Général, sont présentés au [paragraphe 5.7. du présent document](#).

2.1.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONFLITS D'INTÉRÊT

Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil de Surveillance et de la Direction Générale sont domiciliés au siège social de la société.

Il n'existe aucun lien familial entre les personnes membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

Au cours de l'exercice 2016, le Directoire s'est réuni 5 fois au siège social de la société. Le taux de présence à ces réunions a été de 100%.

A notre connaissance :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'égard des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance au cours des 5 dernières années,
- aucun de ces membres n'a été frappé de faillite, n'a été mis sous séquestre ou en liquidation au cours des 5 dernières années,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un de ces membres,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Informations relatives au fonctionnement du Directoire

Le Directoire se compose de deux membres, élus par le Conseil de Surveillance pour une durée de deux ans :

- **Jean Michel BERARD** (Président du Directoire), nommé par le Conseil de Surveillance du 31 août 1999, puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 18 juin 2000, 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013 et du 16 juin 2015,
- **Emmanuel OLIVIER**, nommé par le Conseil de Surveillance du 27 janvier 2003 puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013 et du 16 juin 2015.

Contrats de service liant les membres des organes d'administration

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et la Direction Générale

A notre connaissance, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de toute personne membre d'un organe de direction ou de surveillance et tout directeur général et leurs intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun accord ou arrangement conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs, en vertu desquels l'une quelconque des personnes visées au point 2.1 a été sélectionnée en tant que membre d'une organisation d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

La société a mis en place des règles de restriction ou d'interdiction d'intervention sur des opérations sur ses titres à l'égard des membres du conseil de surveillance, du directoire et des responsables disposant d'informations non encore rendues publiques. Ces personnes sont informées sur l'ouverture et la fermeture de la fenêtre d'interdiction.

2.1.3. COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comité d'audit et de rémunération

Le comité d'audit est composé de 2 membres du Conseil de Surveillance : Mme Bernal et M. Beauvillain. Il s'est réuni 1 fois au cours de l'exercice 2016, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

Le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de surveillance. Il s'est réuni deux fois en 2016, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

2.2. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2016 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2016			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	42 000 €	30 000 €			12 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			87 000 €	60 000 €	0 €	0 €	27 000 €

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de Surveillance en date du 15/10/2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres.

A titre d'information, présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2015 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2015			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €			9 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			84 000 €	60 000 €	0 €	0 €	24 000 €

Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

En €	2016		2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire				
Rémunération fixe	187 620	187 620	181 620	181 620
Rémunération variable	188 000	186 000	186 000	172 969
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	6 466	6 466	7 102	7 102
TOTAL	382 086	380 086	374 722	361 691
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire				
Rémunération fixe	156 625	156 625	140 850	140 850
Rémunération variable	74 843	119 829	119 829	87 406
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	6 982	6 982	6 132	6 132
TOTAL	238 450	283 436	266 811	234 388

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 23 mars 2017.

Depuis 2007 la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2016.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2016 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2016. La part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2016 n'a pas été payée sur 2016, mais fait néanmoins l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2016.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Bérard et Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2016	2015
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	382 086	374 722
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	77 175	53 020
TOTAL	459 261	427 742
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	238 450	266 811
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	61 740	48 602
TOTAL	300 190	315 413

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe

Néant.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Au cours de l'exercice 2016, Monsieur Emmanuel Olivier, membre du Directoire a levé 7 000 options de souscription.

Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social

Au cours de l'exercice 2016, le Directoire de la société Esker SA en date du 1er juillet 2016 a attribué 9 000 actions gratuites à M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et 7 200 actions gratuites à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire.

L'attribution d'actions gratuites aux membres du Directoire n'est soumise à aucune condition de performance.

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 10 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 5 000 actions pour M. Emmanuel Olivier.

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les options de souscription d'actions (OS) et les bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées, qui ont été consentis aux membres du Conseil de Surveillance et à Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, au cours des années précédentes, sont les suivantes :

N° plan	B	10	10	11	11	13	13
Options de souscription (OS) ou d'achat (OA)	OA	OS	OS	OS	OS	OS	OS
Date d'assemblée	23/06/04	22/06/05	22/06/05	26/06/08	26/06/08	14/06/12	14/06/12
Date du Directoire	30/06/04	09/01/06	02/01/07	08/07/08	03/04/09	01/10/12	01/10/12
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées en vertu de l'AGM	200 000	350 000		200 000		200 000	
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées dans l'année 2016 en tenant compte des attributions déjà effectuées	0	0		0		0	80 000
Nombre total d'options attribuées sur l'année 2016	0	0		0		0	0
Nombre total d'options pouvant être attribuées au 31 décembre 2016	0	0		0		0	0
Nombre options attribuées aux mandataires sociaux:							
Marie-Claude Bernal	10 000	0	0	0	0	0	0
Kleber Beauvillain	10 000	0	0	0	0	0	0
Emmanuel Olivier	36 000	45 500	7 500	7 500	3 750	8 000	0
Point de départ d'exercice des options	30/06/05	09/01/10	02/01/11	08/07/12	03/04/13	01/10/16	01/04/18
Date d'expiration	29/06/14	08/01/16	01/01/17	07/07/18	02/04/19	30/09/22	31/03/24
Prix de souscription ou d'achat	3,88	4,96	7,21	4,07	2,74	9,44	16,32

Le prix d'exercice ou de souscription correspond à la moyenne des vingt derniers cours de bourse et est validé par le Directoire.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13	Plan 14
Options consenties durant l'exercice	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options levées durant l'exercice	16 416	7,51	11 916	Néant	4500	Néant	Néant

En 2016, le Directoire a décidé lors de la réunion du 1er juillet d'attribuer 23 800 options de souscription d'actions de la société.

Le Directoire a également décidé d'attribuer gratuitement lors des réunions du 1er juillet 62 600 actions de la société.

Ces attributions sont décrites dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

Informations complémentaires

Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 16 juin 2016 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 23 mars 2017 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

2.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Néant.

3. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

Néant.

4. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

4.1. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Ecart d'acquisition	2	5 522	4 321
Immobilisations incorporelles	3	16 859	15 282
Immobilisations corporelles	4/5	5 168	4 985
Immobilisations financières		785	596
Actif immobilisé		28 334	25 184
Stocks		101	161
Créances clients		16 060	13 203
Impôts différés actifs		1 062	1 581
Autres créances et comptes de régularisation	6	3 463	4 870
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	7	21 338	16 295
Actif circulant		42 024	36 110
TOTAL ACTIF		70 358	61 294

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capital social		10 789	10 496
Primes d'émission		18 972	18 485
Résultat consolidé		6 325	6 473
Réserves consolidées		-1 684	-6 266
Capitaux propres	8	34 402	29 188
	<i>Dont Part du groupe</i>	<i>34 402</i>	<i>29 188</i>
	<i>Dont Intérêts minoritaires</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Provisions pour risques et charges	11	554	567
Emprunts et dettes financières	12	7 657	7 317
Dettes fournisseurs		4 765	4 221
Dettes fiscales et sociales		11 142	9 792
Impôts différés passifs		304	105
Autres dettes et comptes de régularisation	13	11 534	10 104
Dettes		35 402	31 539
TOTAL PASSIF		70 358	61 294

COMpte DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/16	% CA	31/12/15	% CA
Chiffre d'affaires	14	65 990	100,0%	58 457	100,0%
Production immobilisée	15	4 774	7,2%	3 836	6,6%
Autres produits d'exploitation		966	1,5%	1 401	2,4%
Achats consommés		-1 365	-2,1%	-1 430	-2,4%
Variations de stocks		-36	-0,1%	54	0,1%
Autres charges d'exploitation		-18 326	-27,8%	-16 038	-27,4%
Charges de personnel	16	-36 185	-54,8%	-31 954	-54,7%
Impôts et taxes		-916	-1,4%	-896	-1,5%
Dotations nettes aux amortissements		-5 137	-7,8%	-4 326	-7,4%
Dotations nettes aux provisions		-31	0,0%	-50	-0,1%
Résultat d'exploitation		9 734	14,8%	9 054	15,5%
Résultat financier	17	-108	-0,2%	-6	0,0%
Résultat courant des entreprises intégrées		9 626	14,6%	9 048	15,5%
Résultat exceptionnel	18	-474	-0,7%	-245	-0,4%
Impôts sur les résultats	19	-2 950	-4,5%	-2 292	-3,9%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		123	0,2%	61	0,1%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			0,0%	-99	-0,2%
Résultat net		6 325	9,6%	6 473	11,1%
<i>Résultat par action en euros</i>	20	1,20		1,30	
<i>Résultat dilué par action en euros</i>	20	1,14		1,22	

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux Propres
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2014	10 192	18 115	377	4 650	-11 828	21 506
Résultat reporté à nouveau				-3 442	3 442	0
Résultat de l'exercice				6 473		6 473
Variation des écarts de conversion			729			729
Options de souscription d'actions	304	370				674
Actions propres					1 200	1 200
Dividendes				-1 208		-1 208
Autres mouvements					-186	-186
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2015	10 496	18 485	1 106	6 473	-7 372	29 188
Résultat reporté à nouveau				-4 923	4 923	0
Résultat de l'exercice				6 325		6 325
Variation des écarts de conversion			-322			-322
Options de souscription d'actions	293	488				781
Actions propres					-211	-211
Dividendes				-1 550		-1 550
Autres mouvements					191	191
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016	10 789	18 973	784	6 325	-2 469	34 402

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net consolidé	6 325	6 473
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité :		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 129	4 500
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	60	145
Produits de cession d'éléments d'actif	-104	-134
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	11 410	10 984
Charges d'impôts	2 950	2 292
Impôts payés	-1 456	-1 165
Intérêts payés et reçus	-19	-21
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	1 476	1 136
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	14 361	13 226
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-7 021	-11 528
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	113	181
Augmentation, diminution des immobilisations financières	13	-45
Investissement dans une entreprise associée	-1 061	-4 262
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-7 956	-15 654
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 550	-1 208
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	779	583
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-2 279	-1 907
Augmentation des dettes financières	2 000	3 000
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-1 050	468
VARIATION DE TRESORERIE	5 355	-1 960
Incidence des variations de taux de change	-312	696
Trésorerie à l'ouverture	16 295	17 559
Trésorerie à la clôture	21 338	16 295

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

I. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 23 mars 2017.

Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 2014-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Changement de méthodes comptables

Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement 2015-07 relatif aux comptes consolidés, qui transpose la directive comptable européenne 2013/34 UE, le groupe a procédé à l'analyse des goodwill, existant au 1er janvier 2016, au regard de leur durée d'utilisation. A l'issue de cette analyse, il a opté, comme le permet le nouveau règlement dans ses mesures de 1ère application, à l'arrêt des plans d'amortissements antérieurs tels qu'ils existaient à la clôture de l'exercice précédent.

Pour les acquisitions réalisées à compter du 1er janvier 2016, une analyse documentée spécifique des caractéristiques pertinentes de chaque opération d'acquisition est mise en œuvre, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques ; cette analyse peut conduire, suivant les situations, à reconnaître à l'actif du bilan consolidé des goodwill :

- Non amortissables si leur durée d'utilisation est considérée comme non limitée ; ces goodwill non amortis font alors l'objet d'un test de dépréciation obligatoire chaque exercice ;
- Amortissables sur une durée déterminée s'il est considéré que ces actifs incorporels ont une durée d'utilisation limitée dans le temps.

Pour l'ensemble de ses goodwill, le Groupe a continué, comme il le faisait précédemment, à réaliser un test de perte de valeur au 31 décembre 2016. Ce test n'a pas conduit à constater de perte de valeur.

Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4)
- le calcul des impôts différés (note 19)
- l'évaluation des engagements de retraite (note 11)
- l'évaluation des provisions (note 11).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Immobilisations incorporelles

■ FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- **les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

Immobilisations corporelles

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes

- Installations générales de 5 à 8 ans
- Matériel de transport de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique de 2,5 à 8 ans
- Mobilier 5 ans

■ CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

Avantages au personnel

■ PLANS DE RETRAITE

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

■ AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit d'impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en "autres produits d'exploitation".

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

II. Périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre de consolidation n'a été constaté au cours de l'exercice 2016.

Sociétés	Sièges	2015		2014		Méthode de consolidation ⁽¹⁾
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER SA	Lyon (France)	Société consolidante				
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Iberica Sl	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
CalvaEdi SAS	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) I.G. : Intégration Globale
M.E. : Mise en équivalence

III. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

NOTE 1 : Informations sectorielles

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS ET SERVICES

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Vente de logiciels	2 600	2 827
Vente de cartes fax	727	925
Contrats de maintenance et mise à jour	8 645	9 336
Prestations de services	10 637	8 732
Trafic	43 380	36 636
CHIFFRE D'AFFAIRES	65 990	58 457

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES

Au 31 décembre 2016 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	25 755	2 110	3 434	3 222	3 462	28 007	65 990
Immobilisations corporelles et incorporelles	19 429	2	34	96	58	2 408	22 027

Au 31 décembre 2015 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	21 680	1 861	3 512	2 990	3 382	25 032	58 457
Immobilisations corporelles et incorporelles	19 240	3	42	94	42	846	20 267

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

Sur l'exercice 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 5,3 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2015, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 4,7 % du chiffre d'affaires total du groupe.

NOTE 2 : Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2016			31/12/2015
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	5 487	101	5 386	4 186
CalvaEdi	137	2	135	135
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	5 624	103	5 522	4 321

Aucune acquisition ni cession n'est intervenue sur l'exercice 2016.

L'augmentation de la valeur brute de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change et l'ajustement de prix d'acquisition suite au paiement de l'earn out début 2017.

NOTE 3 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2016			31/12/2015
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais de développement	23 301	15 098	8 203	6 936
Marques	1 083		1 083	1 067
Logiciel	1 439	1 015	424	468
Relation clientèle	4 963	295	4 668	4 845
Immobilisations incorporelles en-cours	2 481		2 481	1 966
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 267	16 408	16 859	15 282

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité "On Demand" de l'ensemble de nos solutions.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31/12/2015 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	19 021				4 280	23 301
Marques	1 067				16	1 083
Logiciel	1 408	123	-116		24	1 439
Relation clientèle	4 963					4 963
Immobilisations incorporelles en-cours	1 966	4 784			-4 269	2 481
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	28 425	4 907	-116	0	51	33 267
Frais de développement	12 085	3 010			3	15 098
Logiciel	940	123	-62		14	1 015
Relation clientèle	118	177				295
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	13 143	3 310	-62	0	17	16 408
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	15 282	1 597	-54	0	34	16 859

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le transfert des immobilisations en cours en frais de développement et les effets de change.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Au 31/12/2015 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	15 480	117			3 424	19 021
Marques	0			1 049	18	1 067
Logiciel	880	119	-6	363	52	1 408
Relation clientèle	0			4 963		4 963
Immobilisations incorporelles en-cours	1 668	3 718			-3 420	1 966
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	18 028	3 954	-6	6 375	74	28 425
Frais de développement	9 564	2 521				12 085
Logiciel	755	79	-6	85	27	940
Relation clientèle	0			118		118
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	10 319	2 600	-6	203	27	13 143
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	7 709	1 354	0	6 172	47	15 282

1. Il s'agit des variations de périmètre CalvaEDI et TermSync

NOTE 4 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2016			31/12/2015
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Matériel de bureau informatique	3 783	2 544	1 239	1 141
Installations et agencements	1 369	795	574	431
Matériel et outillage	6 920	3 965	2 955	3 293
Matériel de transport	53	16	37	25
Mobilier	512	149	363	94
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 637	7 469	5 168	4 984

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31/12/2016 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Matériel de bureau informatique	3 316	731	-289		25	3 783
Installations et agencements	1 169	354	-160		6	1 369
Matériel et outillage	6 235	700	-15			6 920
Matériel de transport	51	14	-12			53
Mobilier	467	314	-280		11	512
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	11 238	2 113	(756)		42	12 637
Matériel de bureau informatique	2 225	560	-253		12	2 544
Installations et agencements	688	127	-14		-6	795
Matériel et outillage	2 942	1 039	-14		-2	3 965
Matériel de transport	26	17	-27			16
Mobilier	373	31	-253		-2	149
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	6 254	1 774	-561		2	7 469
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	4 984	339	-195		40	5 168

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Au 31/12/2015 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre ¹	Autres mouvements	Clôture
Matériel de bureau informatique	2 858	566	-369	81	180	3 316
Installations et agencements	1 163	153	-137	44	-54	1 169
Matériel et outillage	5 271	1 414	-491	7	34	6 235
Matériel de transport	48	9	-6			51
Mobilier	419	32	-46	26	36	467
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	9 759	2 174	(1 049)	158	196	11 238
Matériel de bureau informatique	2 144	455	-310	73	-137	2 225
Installations et agencements	678	109	-143	30	14	688
Matériel et outillage	2 106	942	-363	6	251	2 942
Matériel de transport	12	15	-1			26
Mobilier	349	26	-48	14	32	373
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	5 289	1 547	-865	123	160	6 254
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	4 470	627	-184	35	36	4 984

1. Il s'agit des variations de périmètre CalvaEDI et TermSync

NOTE 5 : Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2014	4 836	-1 730	3 106
Augmentation	1 132	-891	241
Diminution	-491	363	-128
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2015	5 477	-2 258	3 219
Augmentation	619	-987	-368
Diminution	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Au 31 décembre 2016	6 096	-3 245	2 851

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2016 et 2015 :

En milliers d'euros	31/12/2016				31/12/2015			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	930	1 806	0	2 736	925	2 140	0	3 065
Valeurs actualisées des paiements minimaux	907	1 615	0	2 522	902	2 069	0	2 971

NOTE 6 : Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2015
Créance d'impôt	1 682	2 386
Autres créances fiscales	366	1 047
Autres créances	92	106
Charges constatées d'avance	1 323	1 331
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	3 463	4 870

NOTE 7 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2016, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2015
Valeurs mobilières de placement	5 721	3 571
Disponibilités	15 617	12 724
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	21 338	16 295

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

NOTE 8 : Capitaux propres

	Valeur En milliers d'euros	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2014	10 192	5 095 840
Augmentation de capital	93	46 300
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	212	105 975
Capital social au 31/12/2015	10 497	5 248 115
Augmentation de capital	108	54 000
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	184	92 243
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2015	10 789	5 394 358

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,30 € par action a été versé sur la période.

NOTE 9 : Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2016 :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	189 847	268 528
Achats d'actions (contrat de liquidité)	103 889	125 469
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-100 113	-133 769
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)		-70 381
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	193 623	189 847

NOTE 10 : Plans de stocks options, actions gratuites et bons de souscription d'actions

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2016 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	attribution	expiration		attribuées	exercées	échues ou perdues	
Plan de souscription	02/01/07	01/01/17	7,21	88 796	50 560	37 724	512
Plan de souscription	02/07/07	01/07/17	10,12	69 606	32 596	21 660	15 350
Plan de souscription	08/07/08	07/07/18	4,07	68 600	41 200	0	27 400
Plan de souscription	03/04/09	02/04/19	2,74	118 300	70 623	16 095	31 582
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000	15 656	2 344	30 000
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	23 062	4 688	39 650
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	8 591	2 782	8 377
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000	7 000	8 000	41 000
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	7 687	1 000	18 813
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	2 310	1 312	8 378
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	999	375	23 126
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	0	0	23 800
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				624 252	260 284	95 980	267 988
Actions gratuites	19/06/15	18/06/17		42 750			42 750
Actions gratuites	12/10/15	11/10/17		1 800			1 800
Actions gratuites	01/07/16	30/06/18		62 600			62 600
TOTAL ACTIONS GRATUITES				107 150	0	0	107 150

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2015	337 870	8,12	98 550	21,03
Quantité attribuée	23 800	32,92	62 600	34,30
Quantité exercée	-92 243	7,28	-54 000	17,83
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-1 439	10,18		
SOLDE À EXERCER AU 31/12/2015	267 988	10,60	107 150	30,39

NOTE 11 : Provisions

En milliers d'euros	31/12/15	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/15
Provisions pour risques et charges	3			-3		0
Engagements de retraite	564	31	-33	-8		554
TOTAL PROVISIONS	567	31	-33	-11	0	554

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société Esker SA ont fait l'objet d'un changement d'estimation. Aux hypothèses habituelles, ont été rajoutées une probabilité de rester jusqu'à la retraite croissante avec l'âge des salariés.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	1,00%
Taux de croissance des salaires	0,73%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover appliqué aux salariés de moins de 40 ans	7,33%
Probabilité de rester - salariés > 40 ans	40,00%
Probabilité de rester - salariés > 45 ans	55,00%
Probabilité de rester - salariés > 50 ans	70,00%
Probabilité de rester - salariés > 55 ans	80,00%
Probabilité de rester - salariés > 60 ans	90,00%

L'impact de ce changement d'estimation sur l'exercice 2016 est une charge complémentaire de 222 K€ qui a été comptabilisée en résultat exceptionnelle.

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite ont fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

Les engagements nets de fonds sont provisionnés et d'élèvent à 328 K€ au 31 décembre 2016.

Régime en vigueur en Italie

L'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie s'élève à 228 K€ au 31/12/2015 et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/15	Augmentation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/16
Allocation de départ Esker Italie	228	31	-33		226

NOTE 12 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/16	31/12/15
Contrat de location financement	2 757	3 072
Emprunts bancaires	4 900	4 245
TOTAL DETTES FINANCIERES	7 657	7 317

■ CONTRAT DE LOCATION FINANCEMENT

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la note 4 ci-dessus.

NOTE 13 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/16	31/12/15
Produits constatés d'avance	6 012	6 051
Dépôts et cautions clients	2 385	2 009
Autres dettes	3 137	2 044
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	11 534	10 104

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Les autres dettes sont constituées pour 3 074 K€ de la dette pour l'earn out et le retention payout relatif à l'acquisition de TermSync.

NOTE 14 : Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Vente de logiciels	2 600	2 827
Vente de cartes fax	727	925
Contrats de maintenance et mise à jour	8 645	9 336
Prestations de services	10 637	8 732
Traffic	43 380	36 636
CHIFFRE D'AFFAIRES	65 990	58 457

NOTE 15 : Dépenses de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Dépenses de R&D de la période	-6 754	-5 583
Frais de développement immobilisés	4 774	3 836
Amortissements des frais de développement immobilisés	-3 010	-2 509
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-4 990	-4 256

L'analyse des dépenses de développement immobilisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016 est présentée dans la *Note 2*.

NOTE 16 : Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Rémunération du personnel	27 649	24 071
Charges sociales	8 536	7 883
FRAIS DE PERSONNEL	36 185	31 954

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2016	243	5	14	21	28	116	427
Effectif au 31/12/2015	209	7	14	17	29	99	375
Effectif au 31/12/2014	180	6	14	15	22	83	320

NOTE 17 : Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Produits financiers	64	54
Résultat de change	-93	16
Charges financières	-78	-76
RESULTAT FINANCIER	-107	-6

NOTE 18 : Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-420	-351
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	80	106
Dotations et reprises exceptionnelles	-134	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-474	-245

NOTE 19 : Impôts sur les bénéfices**■ ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE**

En milliers d'euros	31/12/16	31/12/15
(Charge) / Produit d'impôt exigible	-2 224	-2 667
(Charge) / Produit net d'impôt différé	-726	375
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	-2 950	-2 292

■ IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2014	1 132	(38)
Impôt différés de la période constatés en résultat	436	-61
Effet des variations de taux de change	13	-6
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 581	(105)
Impôt différés de la période constatés en résultat	-539	-187
Effet des variations de taux de change	20	-12
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 062	(304)

Au 31 décembre 2016, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 10 844 K€.

■ PREUVE D'IMPÔT

En milliers d'euros	31/12/16	31/12/15
Résultat net	6 325	6 473
▪ Quote-part des sociétés mises en équivalence	123	61
▪ Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	-99
▪ Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-2 950	-2 292
Résultat net avant impôt	9 152	8 803
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	33,33%	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	-3 050	-2 934
Différences fiscales permanentes	671	244
Economie d'impôt sur déficit reportable	-187	534
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-160	-294
Différences fiscales temporaires	-322	71
Différence de taux	98	-157
Autres	-1	243
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ (-/+)	-2 950	-2 292

NOTE 20 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2016		31/12/2015	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	6 325 000	5 287 202	6 473 000	4 975 593
Stock-options ayant un effet dilutif		186 355		228 475
Actions gratuites ayant un effet dilutif		81 350		64 575
Bases de calcul du résultat dilué par action	6 325 000	5 554 907	6 473 000	5 268 643
RÉSULTAT PAR ACTION		1,20		1,30
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION		1,14		1,23

NOTE 21 : Transactions avec les parties liées**■ RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ESKER DÉTENUES MAJORITAIREMENT**

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de solutions par la société mère à ses filiales
- royalties
- refacturation de dépenses marketing
- refacturation de frais de personnel
- intérêts sur avances financières consenties

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

■ AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31/12/2016 (En milliers d'euros)	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	672	331	328	13	0
Membres du Conseil de Surveillance	78	60			18
TOTAL	750	391	328	13	18

NOTE 22 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paiements dus par période			
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement		Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe			
Contrats de location simple	9 209	2 258	6 584	367	3 321
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	9 209	2 258	6 584	367	3 321

La majorité des contrats de locations portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES RECUS				

* Lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés				Orfis Baker Tilly				Autres			
	2016		2015		2016		2015		2016		2015	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
▪ Emetteur	39 740	54%	38 740	55%	33 260	46%	32 260	45%	0	0%	0	0%
▪ Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	45 324	71%	46 173	69%	18 847	29%	20 404	31%
Missions accessoires												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Audit	39 740	29%	38 740	28%	78 584	57%	78 433	57%	18 847	14%	20 404	15%
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement									13 668	100%	14 291	100%
Autres												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Autres prestations	0		0		0		0		13 668	100%	14 291	100%
TOTAL	39 740	26%	38 740	26%	78 584	52%	78 433	52%	32 515	22%	34 695	23%

NOTE 24 : Evénements post-clôture

Par un communiqué de presse en date du 27 octobre 2016, le Groupe Esker a annoncé avoir conclu un accord en vue d'acquiescer 100 % du capital de la société e-integration. Cette acquisition a eu lieu fin janvier 2017 et la société e-integration entrera dans le périmètre de consolidation du groupe au premier janvier 2017.

4.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESKER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1 "Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation – Changement de méthodes comptables" de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement ANC sur les actifs incorporels.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, le paragraphe 1 "Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation - Changement de méthodes comptables" de l'annexe expose le changement de méthodes comptables résultant du nouveau règlement ANC sur les actifs incorporels. De même, le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la comptabilisation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable, le caractère approprié de ces règles et méthodes comptables et nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre ainsi que de l'information fournie en annexe.
- Le paragraphe "impôts sur le résultat et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Villeurbanne, le 20 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIÉS
Nathalie LORENZO CASQUET

4.3. COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2016

BILAN

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortissements, provisions	Montants nets au 31/12/2016	Montants nets au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	25 865 515	15 568 208	10 297 308	8 687 223
Immobilisations corporelles	3 197 863	2 162 243	1 035 620	1 110 610
Titres de participation et créances rattachées	46 789 339	4 941 148	41 848 191	41 685 406
Autres immobilisations financières	3 127 546		3 127 546	3 105 438
Total actif immobilisé	78 980 263	22 671 598	56 308 665	54 588 677
Stocks de matières premières, approvisionnements	72 188		72 188	106 759
Clients et comptes rattachés	10 022 878	129 665	9 893 213	9 837 094
Autres créances	2 049 745		2 049 745	3 149 558
Valeurs mobilières de placement	5 493 836		5 493 836	3 351 992
Disponibilités	2 234 654		2 234 654	1 614 266
Total actif circulant	19 873 300	129 665	19 743 635	18 059 669
Charges constatées d'avance	571 027		571 027	581 206
Ecart de conversion actif	225 537		225 537	32 090
Total comptes de régularisation	796 564	0	796 564	613 296
TOTAL ACTIF	99 650 128	22 801 263	76 848 865	73 261 643

PASSIF (en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Capital social	10 788 716	10 496 230
Primes d'émission	19 014 906	18 527 943
Réserve légale	1 049 623	1 019 168
Autres réserves	530 678	638 678
Report à nouveau	21 877 674	18 850 962
Résultat	2 541 323	4 607 276
Provisions réglementées	16 530	8 121
Total Capitaux Propres	55 819 450	54 148 379
Autres fonds propres		0
Provisions pour risques et charges	671 871	595 893
Emprunts et dettes financières	6 835 931	5 908 214
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 904 865	3 264 699
Dettes fiscales et sociales	8 154 645	7 920 878
Autres dettes	60 189	21 592
Total dettes	18 955 631	17 115 383
Produits constatés d'avance	825 294	896 056
Ecart de conversion passif	576 619	505 932
TOTAL PASSIF	76 848 865	73 261 643

COMpte DE RESULTAT

(en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises	34 597	53 965
Production vendue	28 218 609	25 014 816
Chiffre d'affaires	28 253 206	25 068 781
Production immobilisée	4 510 624	3 590 305
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises de provisions et transferts de charges	177 710	210 747
Autres produits	5 437 909	5 203 208
Total produits d'exploitation	38 379 449	34 073 042
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	734 864	710 360
Variation de stocks	34 571	-57 465
Autres achats & charges externes	9 582 234	8 174 401
Impôts, taxes et versements assimilés	893 721	791 228
Salaires et traitements	13 554 322	11 892 765
Charges sociales	5 962 871	5 475 791
Amortissements et provisions	3 592 566	2 910 443
Autres charges	70 687	64 735
Total charges d'exploitation	34 425 836	29 962 259
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 953 613	4 110 783
Produits financiers	1 053 522	435 708
Charges financières	699 743	167 169
Résultat financier	353 780	268 538
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 307 393	4 379 321
Produits exceptionnels	102 814	782 086
Charges exceptionnelles	1 803 905	937 994
Résultat exceptionnel	-1 701 091	-155 908
Impôts sur les bénéfices	-64 979	383 863
RESULTAT NET COMPTABLE	2 541 323	4 607 276

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de Surveillance du 23 mars 2017.

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Asia Pte Ltd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 141 207,61 € correspondant aux créances clients groupe.

Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd à hauteur de 164 284,57 € correspondant au compte courant et à des créances client groupe.

Abandon de créances au profit de Esker Italia :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 510 845,34 € correspondant à des créances clients groupe.

Prêt participatif au profit de Esker Iberica :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Iberica à hauteur du prêt participatif en cours depuis 4 ans, soit 839 507,71 €.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-17 du 26/12/2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Suite à la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC n°2014-03 avec la mise en œuvre du règlement 2015-06, celles-ci portant sur :

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion.

La Société n'est pas impactée par ces modifications au niveau des comptes sociaux.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2015.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- l'évaluation des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêtés des comptes.

Immobilisations incorporelles

■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- | | |
|---|---------------|
| ▪ Installations générales et agencements : | de 5 à 10 ans |
| ▪ Installations techniques, matériel et outillage : | de 4 à 5 ans |
| ▪ Matériel de transport : | de 3 à 4 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique : | de 2 à 4 ans |
| ▪ Mobilier : | 5 ans |

Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode "FIFO", une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- départ à l'initiative du salarié.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation,
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

III. Notes relatives au bilan et compte de résultat

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Au 31/12/2016 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de développement	18 901 944	4 025 608		22 927 552
Logiciels	473 968	93 446	-9 501	557 913
Autres immobilisations incorporelles	59 363			59 363
Immobilisations incorporelles en-cours	1 835 671	4 520 627	-4 035 611	2 320 687
Immobilisations incorporelles valeurs brutes	21 270 946	8 639 681	-4 045 112	25 865 515
Frais de développement	12 073 438	2 949 352		15 022 790
Logiciels	451 785	44 359	-9 501	486 643
Autres immobilisations incorporelles	58 500	274		58 774
Immobilisations incorporelles amortissements	12 583 723	2 993 985	-9 501	15 568 208
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	8 687 223	5 645 696	-4 035 611	10 297 308

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

NOTE 2 Immobilisations corporelles

Au 31/12/2016 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	969 777	171 251	-677	1 140 351
Matériel de transport	8 966	11 477	-11 461	8 982
Matériel de bureau et informatique	1 743 326	373 774	-68 571	2 048 529
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Immobilisations corporelles - valeurs brutes	2 722 069	556 503	-80 709	3 197 863
Installations techniques, matériel et outillage	472 101	160 354	-677	631 777
Matériel de transport	7 234	5 875	-5 426	7 683
Matériel de bureau et informatique	1 132 125	289 316	-32 301	1 389 140
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Immobilisations corporelles - amortissements	1 611 459	455 545	-38 404	2 028 600
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	1 110 610	100 958	-42 305	1 169 264

Les principales variations de la période concernent des travaux d'agencement au siège social, l'investissement en matériel informatique lié au développement de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier (serveurs, cartes fax) et à l'investissement en matériel et installations techniques sur le site de production.

NOTE 3 Immobilisations Financières

Au 31/12/2016 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Titres de participation	40 090 309	36 457		40 126 766
Créances rattachées	7 105 633	1 884 551	-2 291 154	6 699 030
Actions Esker	2 786 003			2 786 003
Autres*	319 435	3 602 168	-3 616 518	305 086
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES	50 301 380	5 523 177	-5 907 672	49 916 885
Titres de participation	592 305			592 305
Créances rattachées	4 918 231	100 576	-669 964	4 348 843
Actions Esker	0			0
Autres*	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION	5 510 536	100 576	-669 964	4 941 148
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES	44 790 844	5 422 601	-5 237 708	44 975 737

* comprend le compte de liquidité, les dépôts et les cautionnements

■ TITRES DE PARTICIPATION

La liste des filiales et participations est présentée à la fin des comptes sociaux.

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Focus particulier relatif aux titres d'Esker Inc. : un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2016 sur les titres Esker Inc. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2016.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (8,0%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

■ CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Augmentation de 470 K€ de la créance Esker Australie liée à l'augmentation de 383 K€ des créances à long terme et de l'impact de la variation du taux de change du dollar australien (+87 K€),
- Augmentation de 8 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation des taux de change du dollar singapourien au 31/12/2016.
- Diminution de 214 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2016,

L'ensemble de ces augmentations ont été intégralement dépréciées compte tenu des situations nettes négatives de ces filiales.

Il est à noter qu'une provision complémentaire a été comptabilisée en provisions pour risques afin de couvrir le risque résiduel relatif aux situations nettes négatives de la filiale Malysienne. Voir note 13.

Actions Esker

La variation des actions propres est présentée dans la note 4 ci-après.

NOTE 4 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2016 :

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2016
Nb d'actions propres détenues au 1/01/2016	182 976	6 871	189 847
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)		103 889	103 889
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	0	(100 113)	(100 113)
Levées d'option d'achats			0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2016	182 976	10 647	193 623
Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2015
Solde brut au 1/01/2016	2 785 941	160 841	2 946 782
Provision	0	0	0
Solde net au 1/01/16	2 785 941	160 841	2 946 782
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)		3 536 905	3 536 905
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(3 296 518)	(3 296 518)
Levées d'option d'achats			0
Solde brut au 31/12/2016	2 785 941	401 228	3 187 169
Provision	0	0	0
Solde net au 31/12/2016	2 785 941	401 228	3 187 169

La variation des actions propres correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidité conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

Au 31 décembre 2016, aucune provision pour dépréciation n'est nécessaire sur les actions propres.

NOTE 5 Créances clients

En euros	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Créances clients - hors Groupe	7 033 445	-21 432	7 012 013	5 473 817	-7 855	5 465 962
Créances clients - Groupe	2 989 433	-108 233	2 881 200	4 371 131	1	4 371 132
TOTAL CREANCES CLIENTS	10 022 878	-129 665	9 893 213	9 844 948	-7 854	9 837 094

NOTE 6 Etat des échéances des créances et des dettes**■ ETAT DES CRÉANCES**

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 699 029		6 699 029
Autres immobilisations financières	3 127 546		3 127 546
Clients douteux ou litigieux	28 397		28 397
Autres créances clients	9 994 481	9 994 481	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Autres impôts, taxes et assimilés	2 029 667	1 743 089	286 578
Comptes courants Groupe	16 415	16 415	
Débiteurs divers	3 663	3 663	
Charges constatées d'avance	571 027	571 027	
TOTAL GENERAL	22 470 225	12 328 675	10 141 550

■ ETAT DES DETTES

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avance conditionnée	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers	6 835 931	3 477 103	3 358 829	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 904 865	3 904 865		
Personnel et comptes rattachés	4 047 761	4 047 761		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 548 528	2 548 528		
Taxe sur la valeur ajoutée	797 416	797 416		
Autres impôts, taxes et assimilés	760 940	760 940		
Groupe et associés	0		0	
Autres dettes	60 189	60 189		
Produits constatés d'avance	825 294	825 294		
TOTAL GENERAL	19 780 925	16 422 096	3 358 829	

NOTE 7 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

En euros	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	0	576 619
Créances d'exploitation	225 537	0
Dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	225 537	576 619

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une reprise sur provision au 31 décembre 2016.

NOTE 8 Produits à recevoir et charges à payer

En euros	2016
Créances clients et comptes rattachés	216 964
Autres créances	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	3 663
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux - produits à recevoir	0
Divers - produits à recevoir	286 578
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	507 206
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	2 462 883
Dettes fiscales et sociales	
Etat - impôt sur les bénéfices	143 286
Etat - charges à payer	4 021 369
Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	1 811 524
Organismes sociaux	0
Taxes assises sur salaires	
Autres dettes :	
Clients - avoirs à établir	7 613
Divers - charges à payer	791
TOTAL DES CHARGES A PAYER	8 447 466

NOTE 9 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats.

NOTE 10 Capital social et variation des capitaux propres

	Valeur (en Euro)	Nombre d'actions
Capital social au 31 décembre 2015	10 496 230	5 248 115
Augmentation de capital	108 000	54 000
Levée de stock-options	184 486	92 243
Capital social au 31 décembre 2016	10 788 716	5 394 358

(en euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Clôture
Situation au 31 décembre 2015	29 024 173	4 607 276	1 657 846	18 850 962	8 121	54 148 379
Augmentation de capital			-108 000			-108 000
Options de souscription d'actions	779 449					779 449
Autres mouvements					8 409	8 409
Affectation du résultat de l'exercice		-4 607 276	30 455	3 026 712		-1 550 109
Résultat de l'exercice		2 541 323				2 541 323
Situation au 31 décembre 2016	29 803 622	2 541 323	1 580 301	21 877 674	16 530	55 819 450

92 243 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2016, générant une augmentation du capital social de 184 K€ et une prime d'émission de 487 K€.

Les actions propres qui s'élèvent à 193 623 actions au 31/12/2016 et représentent 3,60 % du capital de la société (contre 3,6 % au 31/12/15) n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 6 249 561 au 31/12/2016.

Le 2 avril 2016, le directoire a constaté l'attribution définitive de 54 000 actions attribuées le 1er avril 2014 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 108 000 € au moyen de la création de 54 000 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte "autres réserves".

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 1 550 051 €.

NOTE 11 Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2016 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31 décembre 2015	337 870	8,12	98 550	21,03
Quantité attribuée	23 800	32,92	62 600	34,30
Quantité exercée	-92 243	7,28	-54 000	17,83
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-1 439	10,18		
Solde à exercer au 31 décembre 2016	267 988	10,60	107 150	30,39

Les actions gratuites attribuées sur la période seront créées au terme de la période d'acquisition de 2 ans par augmentation de capital par incorporation de réserves. En conséquence, aucune charge n'est à constater dans les comptes de la société à ce titre.

NOTE 12 Provisions pour risques et charges et litiges

En euros	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	32 091	409 999		-216 552	225 538
Provision pour risque financier	225 101			-107 231	117 870
Autres provisions pour risques	2 494			-2 494	0
Provision pour indemnité de départ en retraite	336 207			-7 744	328 463
Total	595 893	409 999	0	-334 021	671 871

- Une reprise sur provision pour risques financiers est comptabilisée en vue d'ajuster le risque induit par la situation nette négative de la filiale Malaisienne (107 K€), comme évoqué dans la note 3.
- Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la note 14 ci-après.

NOTE 13 Indemnité de départ en retraite

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont fait l'objet d'un changement d'estimation. Aux hypothèses habituelles, ont été rajoutées une probabilité de rester jusqu'à la retraite croissante avec l'âge des salariés.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite	
Taux d'actualisation	1,00%
Taux de croissance des salaires	0,73%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover appliqué aux salariés de moins de 40 ans	7,33%
Probabilité de rester - salariés > 40 ans	40,00%
Probabilité de rester - salariés > 45 ans	55,00%
Probabilité de rester - salariés > 50 ans	70,00%
Probabilité de rester - salariés > 55 ans	80,00%
Probabilité de rester - salariés > 60 ans	90,00%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite ont fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€ ;

Les engagements nets de fonds sont provisionnés et d'élèvent à 328 K€ au 31 décembre 2016.

NOTE 14 Ventilation du chiffre d'affaires**■ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Vente de Hardware	14 497	74 248
Vente de licence, contrats de maintenance	1 029 990	1 072 392
Prestations de services	7 098 458	5 443 557
Activité On demand	20 110 261	18 478 584
CHIFFRE D'AFFAIRES	28 253 206	25 068 781

■ PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En euros	31/12/2016	31/12/2015
France	18 757 035	17 848 285
Etranger	9 496 171	7 220 497
CHIFFRE D'AFFAIRES	28 253 206	25 068 781

NOTE 15 Transferts de charges

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	35 349	52 589
Avantages en nature salariés	104 741	92 494
Remboursements d'assurance		300
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	1 751	8 278
Aide à l'embauche PME - Ministère du travail	4 406	
Divers		986
TOTAL	146 246	154 648

NOTE 16 Résultat financier

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	100 576	35 178
Dotation aux provisions pour perte de change	409 999	64 776
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges financières	37 485	28 833
Pertes de change	151 683	38 382
CHARGES FINANCIERES	699 743	167 169
Reprise sur provisions pour perte de change	216 552	167 727
Reprise de provisions des immobilisations financières	669 964	41 801
Reprise sur provisions pour risques et charges	107 231	60 788
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	20 777	25 412
Produits financiers de participation	0	0
Autres produits financiers	9 083	7 876
Gains de change sur achats et ventes groupe	29 915	132 104
PRODUITS FINANCIERS	1 053 522	435 708
RESULTAT FINANCIER	353 780	268 538

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est une charge de 193 K€ contre un produit de 103 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des dotations aux provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgit malaysien et dollars canadiens. La situation latente est notamment améliorée par l'évolution favorable du cours du dollar américain et de la livre sterling anglaise au cours de la période.

NOTE 17 Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2016	31/12/2015
Abandon de créances	1 655 845	754 720
Dotation aux amortissements dérogatoires	8 409	5 606
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	1 161	7 855
Moins-values sur cessions d'actions propres	0	0
Dotation pour risques et charges exceptionnels	133 643	0
Dons et libéralités	0	160 000
Autres charges exceptionnelles diverses	4 847	9 813
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 803 905	937 994
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres	0	0
Boni sur cessions d'actions propres	79 885	738 520
Produits de cession d'immobilisations corporelles	22 929	28 475
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	15 091
Reprise sur provision pour risques et charges	0	0
Autres produits exceptionnels divers	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	102 814	782 086
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 701 091	-155 908

Des abandons de créance ont été consentis à différentes filiales du groupe (cf. le détail note 1 page 5)

NOTE 18 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2016 s'analyse de la manière suivante

En euros	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	614 709
Contribution additionnelle IS	-46 503
Impôt sur les sociétés	-633 185
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT	-64 979

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

En euros	Résultat avant impôt	(Impôt dû) /économie	Résultat net comptable
Résultat courant	4 307 393	-1 116 760	5 424 153
Résultat exceptionnel		614 709	-614 709
Crédit d'impôt recherche	-1 701 091	567 030	-2 268 121
Résultat comptable	2 606 302	64 979	2 541 323

NOTE 19 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En euros	31/12/2015		Variation Résultat	31/12/2016	
	Actif	Passif		Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS					
1. Charges non déductibles temporairement					
Congés payés	1 323 399		188 219	1 511 618	
Contribution de solidarité	24 709		(13 280)	11 429	
Provision indemnité de départ en retraite	336 207		(7 744)	328 463	
2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés					
Ecart de conversion passif	505 932		70 687	576 619	
ELEMENTS A IMPUTER					
Déficits reportables	0		0	0	
Moins-values à long terme			0		
Perte des moins-values à long terme - changement de régime fiscal			0		
TOTAL	2 190 247	0	237 882	2 428 129	0
Taux d'impôt	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	730 009	0	79 286	809 295	0

NOTE 20 Engagements financiers

■ CRÉDIT-BAIL

En euros	Valeur d'origine	Coût total du financement	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Enga- gements restant dus	Echéance des engagements restants dus		
							< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel de transport	151 582	159 520	13 992	90 273	42 338	27 950	20 845	7 103	0
Matériel et outillage	5 257 851	5 326 149	52 554	1 120 057	1 046 486	3 294 275	1 016 369	2 277 906	0
TOTAL	5 409 433	5 485 669	66 546	1 210 330	1 088 824	3 322 225	1 037 214	2 285 009	0

■ AUTRES ENGAGEMENTS

Néant.

IV. Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Au 31 décembre 2016, le montant du CICE comptabilisé par Esker SA au titre de l'exercice s'élève à 257 864 €. Le CICE a été enregistré, en résultat, en réduction des charges de personnel (dans la rubrique "charges sociales") et au bilan en moins de l'IS à payer dans le "Dettes fiscales et sociales".

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Par un communiqué de presse en date du 27 octobre 2016, le Groupe Esker a annoncé avoir conclu un accord en vue d'acquiescer 100 % du capital de la société e-integration. Cette acquisition a eu lieu fin janvier 2017 et la société e-integration entrera dans le périmètre de consolidation du groupe au premier janvier 2017.

Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2016	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
En euros					
Membres du Directoire	680 719	339 500	327 771	13 448	
Membres du Conseil de Surveillance	84 000	60 000			24 000
TOTAL	765 719	399 500	327 771	13 448	24 000

AU 31/12/2015	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
En euros					
Membres du Directoire	596 575	322 470	260 871	13 234	
Membres du Conseil de Surveillance	78 000	60 000			24 000
TOTAL	674 575	382 470	260 871	13 234	24 000

Effectif moyen

	31/12/2016	31/12/2015
Cadres	195	173
Employés	22	20
TOTAL EFFECTIF MOYEN	217	194

Identité de la société établissant les comptes consolidés

ESKER
10 rue des Emeraudes
69006 LYON
RCS LYON B 331 518 498

Tableau des filiales et participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observation
Filiales (plus de 10 % du capital détenu)											
Esker Inc	949	12 200 391	100%	33 390 187	33 390 187			27 691 681	3 123 749		
Esker GmbH	26 000	510 045	100%	26 334	26 334			2 132 426	216 768		(1)
Esker Ltd	117	1 455 227	100%	135	135	1 290 027		3 723 588	465 767		
Esker Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0			1 200 563	-510 845		
Esker Iberica SL	3 010	3 010	99,80%	3 087	0	0		2 157 532	669 964		(1)
Esker Australia Pty Ltd	239 792	-3 895 536	100%	249 124	0	4 680 064		2 378 837	-22 195		(1)
Esker Asia Pte Ltd	(1)	(1)	100%	62 656	0						(2)
Esker Document Automation Asia Pte Ltd	196 928	-452 980	100%	1	1	728 939		808 111	0		(1)
Esker Document Automation Malaysia Pte Ltd	63 442	-226 103	100%	20	0			542 894	0		
Esker Solution Canada	1	181 104	100%	1	0			582 808	123 383		
CalvaEDI	42 000	1 558 575	100%	6 042 045	6 042 045			2 495 121	740 771		
Neotouch Cloud Solution	30 000	644 703	30%	9 000	9 000			3 831 837	411 033		
				39 798 575	39 467 702	6 699 030	0	47 545 398	5 218 395	0	

(1) : Certains prêts et avances consentis sont dépréciés cf. Note 3 de la présente annexe

(2) : La filiale Esker Asia Pty Ltd n'a plus d'activité depuis le 31 décembre 1997

4.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESKER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe "Titres de participation et autres Immobilisations financière" de la section " Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à approuver les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" " de la section " Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en œuvre, ainsi que l'information fournie dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Verification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne, le 20 avril 2017
Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
 Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIES
 Nathalie LORENZO CASQUET

4.5. INFORMATION PRO FORMAT

Néant.

5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

Le capital social est fixé à DIX MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE SEPT CENT SEIZE EUROS (10 788 716 €) et divisé en CINQ MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE HUIT (5 394 358) actions ordinaires, de DEUX EURO (2 €) chacune, entièrement libérées.

5.1. EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Date	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal de l'action
		Nominal	Prime			
2011	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	32 364	36 541	9 163 314	4 581 657	2 €
02/06/2012	Augmentation de capital par incorporation de réserve	83 000		9 246 314	4 623 157	2 €
2012	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	167 180	197 295	9 413 494	4 706 747	2 €
04/07/2013	Augmentation de capital suite au paiement du dividende en actions	34 178		9 447 672	4 723 836	2 €
13/09/2013	Augmentation de capital par incorporation de réserve	59 000		9 506 672	4 753 336	2 €
2013	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	294 380	674 709	9 801 052	4 900 526	2 €
11/04/2014	Augmentation de capital par incorporation de réserve	57 000		9 858 052	4 929 026	2 €
2014	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	333 628	400 546	10 191 680	5 095 840	2 €
20/04/2015	Augmentation de capital par incorporation de réserve	92 600		10 284 280	5 142 140	2 €
2015	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	211 950	370 708	10 496 230	5 248 115	2 €
02/04/2016	Augmentation de capital par incorporation de réserve	108 000		10 604 230	5 302 115	2 €
2016	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	184 486	486 963	10 788 716	5 394 358	2 €
2016				10 788 716	5 394 358	2 €

5.2. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2016, le capital se répartissait comme suit :

Actionnaires	au 31/12/16			au 31/12/15		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Jean-Michel Bérard	396 508	7,4%	12,3%	401 378	7,6%	13,2%
Thomas Wolfe	270 895	5,0%	8,7%	270 895	5,2%	9,0%
Marie-Claude Bernal	19 000	0,4%	0,7%	19 000	0,4%	0,5%
Emmanuel Olivier	74 432	1,4%	1,8%	78 756	1,5%	1,5%
Kleber Beauvillain	7 100	0,1%	0,2%	7 100	0,1%	0,1%
TOTAL EQUIPE DIRIGEANTE	767 935	14,2%	23,7%	777 129	14,8%	24,4%
Odyssee Venture	100 855	1,9%	1,6%	485 208	9,2%	8,1%
Auto détention	193 623	3,6%		189 847	3,6%	
Autres nominatifs	762 891	14,1%	9,3%	689 024	13,1%	9,7%
Public	3 569 054	66,2%	57,1%	3 106 907	59,2%	51,8%
TOTAL	5 394 358	100,0%	100,0%	5 248 115	100,0%	100,0%

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement, indirectement ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2016.

Il existe des droits de vote double pour les actionnaires détenant des actions au nominatif depuis plus de deux ans. Enfin, il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires à la connaissance de la société.

Modification de la répartition du capital au cours de l'exercice 2016

Par courrier datant du 4 juillet 2016, la société Sycomore Asset Management (14 avenue Hoche, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 3 % du capital et des droits de vote de la société ESKER le 30 juin 2016.

Par courrier datant du 14 octobre 2016, la société Sycomore Asset Management (14 avenue Hoche, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 3 % du capital de la société ESKER le 13 octobre 2016.

5.3. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- les prestations d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement de courrier pour le compte de tiers,
- les prestations d'envoi de fax, SMS et e-mail pour le compte de tiers,
- plus généralement tout traitement (envoi, réception, archivage) de documents ou de données pour le compte de tiers quel qu'en soit le format ou le mode de transmission,
- plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

Dispositions concernant les membres des organes de Direction et de surveillance

Les statuts mis à jour en date du 2 janvier 2016 décrivent le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance. Les règles concernant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont issues du Code de Commerce.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance signé en date du 12 Juin 2002 prévoit les conditions de participation de ses membres aux réunions par voie de visioconférence. Ainsi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence. Cependant, l'utilisation de moyens de visioconférence est exclue pour l'adoption des décisions suivantes :

- Nomination des membres du Directoire (article L.225-59 du Code de commerce) ;
- Révocation des membres du Directoire (article L.225-61 du Code de commerce) ;
- Nomination du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance et fixation de leurs rémunérations (article L.225-81 du Code de commerce).

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action existante

Les actions sont toutes de même catégorie. L'article 9 des statuts stipule notamment que chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes ; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de Société, comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société.

Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

Les actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires sont celles prévues par la loi.

Assemblées Générales

Selon les articles 20 à 22 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les Assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales. Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par la loi. Les statuts prévoient la possibilité de droits de vote double.

Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Il n'existe aucune disposition statutaire qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de la société.

Franchissement de seuil

Conformément à l'article 13 des statuts, outre l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des Marchés Financiers de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %, ou à augmenter ou réduire sa participation en capital ou en droit de vote de plus de 3 %, doit informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède, dans les quinze jours à compter de ladite prise ou réduction de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le défaut de déclaration à la Société dans les quinze jours, sera sanctionné par la privation des droits de vote, pendant un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, dès lors qu'une demande en ce sens sera exprimée et consignée dans le procès-verbal d'Assemblée, par un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %.

Conditions de modifications du capital

Les conditions de modifications du capital prévues par l'article 10 des statuts sont celles prévues par la loi.

5.4. INFORMATIONS JURIDIQUES SUR ESKER S.A.

Dénomination sociale

Esker

Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Numéro RCS : la société est inscrite au RCS de Lyon, sous le numéro B 331 518 498

Code APE : 5829 C

Date de constitution et durée de vie

Date de constitution : 7 février 1985

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi.

Siège social et forme juridique

Siège Social : 10 rue des Emeraudes, Immeuble "GEO CHAVEZ" - 69006 Lyon – France - 04 72 83 46 46

Forme juridique : Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par les dispositions du Code de Commerce.

Pays d'origine : France

5.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Convention avec la société ESKER Iberica SL

Membres du directoire concernés : Jean-Michel BERARD, Emmanuel OLIVIER

DANS UN PREMIER TEMPS :

Nature et objet : Octroi d'un nouveau prêt participatif au profit de la société ESKER Iberica SL.

Modalités : affectation d'une partie des créances détenues par Esker SA sur la société Esker Iberica afin de reconstituer les fonds propres d'Esker Iberica. Votre société a octroyé un prêt participatif à la société Esker Iberica SI en date du 31 décembre 2016 à hauteur des pertes générées au titre de l'exercice en vue de rétablir la situation nette de la société. Le montant total du prêt participatif au 31 décembre 2016 s'élevait avtn abandon de créances à 839 507,71 €.

Au 31 décembre 2016, les conditions de rémunération du prêt participatif sont :

- rémunération au taux minimum de 1% si le résultat opérationnel courant de la société Esker Iberica est inférieur à 80 000 €,
- au taux Euribor +1% si le résultat opérationnel courant est compris entre 80 000 € et 100 000 €,
- au taux Euribor +2% si le résultat opérationnel courant est compris entre 100 000 € et 140 000 €,
- au taux Euribor +3% si le résultat opérationnel courant est compris entre 140 000 € et 180 000 €,
- au taux Euribor +4% si le résultat opérationnel courant est supérieur à 180 000 €.

Le produit d'intérêt comptabilisé au titre des deux conventions de prêts participatifs sur l'exercice 2016 s'élève à 6 699,64 €.

DANS UN SECOND TEMPS:

Nature et objet : abandon de créance au profit de la société Esker Iberica SI

Modalités : La société Esker SA a consenti un abandon de créance à la société Esker Iberica SI en date du 31 décembre 2016 représentant la totalité du prêt participatif octroyé au 31 décembre 2016. Le montant a été comptabilisé en charge de la période pour un montant de 839 507,71 €.

Motif justifiant de l'intérêt pour la société : Esker Iberica SI, basée en Espagne, ne peut pas légalement avoir des capitaux propres inférieurs à son capital social. Esker SA respecte cette obligation au travers de l'octroi d'un prêt participatif.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Villeurbanne, le 20 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIES
Nathalie LORENZO CASQUET

5.6. INFORMATION SUR LE CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION

Options de souscription d'actions et options d'achat d'actions

Dans le cadre des autorisations accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du groupe Esker des options de souscription d'actions (une option octroyée donne droit à la souscription d'une action d'Esker SA) et des options d'achat d'actions.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la *note 11 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 4.1. du présent document*. Par ailleurs, les informations suivantes sont disponibles dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en *Annexe 2* de ce document de référence :

- options émises et levées durant l'exercice
- options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées
- options consenties et levées par les mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé
- options levées par chacun des 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions est le plus élevé.

Actions gratuites

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2015, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du groupe Esker des actions gratuites.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la *note 10 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 4.1. du présent document* et dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en *Annexe 2* de ce document de référence.

Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la société

	Options de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions	Actions gratuites	TOTAL
Nombre d'actions auxquelles donnent droit les instruments émis	267 988	0	107 150	375 138
Dilution potentielle du capital	4,97%	0,00%	1,99%	6,96%

5.7. SALARIÉS

5.7.1. EFFECTIFS ET INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante d'Esker s'est progressivement structurée autour de Jean-Michel Bérard l'un des fondateurs de l'entreprise. Elle est constituée de 7 personnes :



Jean-Michel Bérard
55 ans, Président du Directoire

Il obtient en 1984 son diplôme d'Ingénieur en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Cofondateur d'Esker, il a été dans un premier temps responsable de la Recherche et Développement. En tant que Président du Directoire, il supervise tout particulièrement la stratégie ainsi que l'ensemble des équipes Corporate du groupe (R&D, Marketing et Informatique). En 2000, Jean- Michel a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la France et la région Rhône Alpes.



Emmanuel Olivier
49 ans, Directeur Général et Membre du Directoire.

Il est diplômé de l'ESC Nice – Sophia Antipolis et titulaire du diplôme américain d'expert-comptable (Certified Public Accountant). Avant de rejoindre Esker en septembre 1999, il occupait le poste de Manager chez Ernst & Young pendant 7 ans, dont deux à Philadelphie en Pennsylvanie (USA). Emmanuel assume actuellement les responsabilités de Directeur financier et de Directeur Général, où il supervise et coordonne les services financiers du Groupe, ainsi que l'activité des filiales. Il est également responsable de la communication financière d'Esker.



Jean-Jacques Bérard
51 ans, Vice-président Recherche & Développement et Membre invité du Directoire

Il obtient en 1988 le diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste de directeur de l'équipe de Recherche & Développement chez Andersen Consulting. Il rejoint Esker en 1995 en tant que Responsable de Projet, puis devient Directeur de la Recherche et du Développement en novembre 1997. En juin 1998, il est nommé Vice-président Recherche & Développement. Sa mission consiste à mettre en œuvre la stratégie produit et à superviser la planification et le développement des produits.



Eric Bussy
42 ans, Directeur du Marketing et du "Product Management" et membre invité du Directoire

Eric Bussy est diplômé de l'ESC IDRAC Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste Chef de produit international pendant 3 ans chez France Air et Melink Corp à Cincinnati (USA). Responsable du marketing opérationnel pour le compte de Seal's et Cdtel pendant 2 ans, il rejoint Esker en 2002 et assume actuellement les responsabilités de Directeur Marketing et Communication. Eric assume également depuis janvier 2005 la responsabilité du Product Management pour l'ensemble des solutions développées par Esker.



Steve Smith
55 ans, Directeur des Ventes & du Marketing Amériques et membre invité du Directoire

Steve Smith a rejoint Esker en 2003 en tant que directeur des ventes DeliveryWare. Il est aujourd'hui responsable des ventes et du marketing pour tous les produits sur l'ensemble du continent américain. Titulaire d'un Bachelor's degree en Marketing et Finance de l'Université du Wisconsin, Steve a travaillé pendant 2 ans pour Pitney Bowes et 17 ans pour la société Equitrac en tant que responsable des ventes pour le monde.



Eric Thomas,

50 ans, Directeur International des Alliances Stratégiques et du Développement commercial et membre Invité du Directoire

Eric Thomas a rejoint Esker en septembre 1997. Directeur commercial France puis Europe du Sud pendant 3 ans, il a ensuite pris la direction des Alliances Stratégiques et du "Business Development" en 2001. Il a activement participé au démarrage et au succès des services "à la demande" d'Esker (FlyDoc et Esker on Demand). Après des études de commerce aux USA (BA), Eric a travaillé pour France Telecom EGT où pendant 7 ans, il a occupé avec succès différents postes dans la fonction d'encadrement des forces de vente.



Anne Grand-Clément

46 ans, Directrice Services Professionnels et Support Monde et membre Invité du Directoire

Titulaire de trois licences (AES, MASS et LEA), Anne Grand-Clément obtient son diplôme de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) en 1991. Anne entre chez Andersen Consulting en 1991, où elle est consultante au sein de la division Editique jusqu'en 1995. Responsable Grands Comptes de 1996 à 2000 chez Cincom, elle rejoint Esker en 2000, où elle occupe le poste de Responsable des Services Professionnels France, avant de prendre la responsabilité du Support Technique Europe. Anne est depuis 2007 Directrice des Services Professionnels et Support Monde.

LE PERSONNEL D'ESKER

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2016	243	5	14	21	28	116	427
Effectif au 31/12/2015	209	7	14	17	29	99	375
Effectif au 31/12/2014	180	6	14	15	22	83	320

5.7.2. STOCKS OPTIONS ET / OU AUTRES AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La participation détenue par les membres du Conseil de surveillance et du Directoire dans le capital social est présentée dans la [section 5.2](#) du présent document de référence, et les options existantes sur ces actions sont présentées en [section 2.2](#).

Politique d'attribution des options de souscription et d'achat d'actions et autres accords prévoyant une participation au capital

La politique d'Esker est de fidéliser les salariés du groupe en leur attribuant des stocks options, sous condition d'une ancienneté minimum de 6 mois à la date d'attribution. Le nombre de stock-options dépend de la fonction occupée par le salarié au sein du groupe.

Les salariés ont également accès au capital de l'entreprise dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise "Esker" géré par la société. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du code de commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Epargne Entreprise, FCPE) s'élève à 1,15 % au 31 décembre 2016.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a également été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2016. L'objet de ce plan est d'octroyer à certains membres du personnel salarié de la Société et à certains Dirigeants de la Société, une participation dans la Société permettant ainsi de renforcer la capacité de la Société ou des Sociétés Liées, à conserver leurs meilleurs collaborateurs.

Enfin, dans le cadre d'opérations particulières, la société a également donné la possibilité aux membres du Conseil de surveillance, membres du Directoire et à certains salariés de prendre part au capital de la société en leur attribuant des bons de souscription d'actions.

L'information détaillée concernant ces opérations est donnée au [paragraphe 5.6](#) du présent document.

5.7.3. ACCORD DE PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT

Accord d'intéressement

Un accord d'intéressement a été signé en date du 2 juin 2014.

La durée de cet accord est de 3 ans à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2014. Tous les salariés des établissements français en bénéficient à condition d'avoir au moins trois mois d'ancienneté dans la société au cours de la période de référence. La base de calcul est le résultat annuel consolidé du groupe. Les salariés peuvent percevoir directement leur intéressement ou verser son montant sur différents supports au sein d'un Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE). Le tableau suivant, indique les sommes acquises par les salariés français au titre de l'intéressement depuis 2009.

	2016	2015	2014	2013	2012	2009
Intéressement (en milliers d'euros)	1 708	1 477	1 042	710	740	152
Pourcentage de la masse salariale	15,00%	15,00%	10,05%	8,85%	10,00%	2,56%

Accord de participation

Un accord de participation a été signé le 10 mars 1998 avec application à l'exercice clos le 31/12/1997. Cet accord conclu pour une durée d'un an est reconduit tacitement chaque année sauf dénonciation effectuée par l'une ou l'autre des parties contractantes 6 mois au moins avant la date de son échéance normale.

Selon les termes de cet accord, la réserve spéciale de participation est calculée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Elle est attribuée aux membres du personnel comptant au moins six mois d'ancienneté dans l'entreprise, et répartie entre les salariés bénéficiaires pour moitié de façon égalitaire et pour moitié proportionnellement aux salaires perçus par chacun d'eux au cours de l'exercice de référence.

Aucune somme n'a été versée au titre de la participation entre 1999 et 2016.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Michel BERARD – Président du Directoire.

Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, référencé dans la table de concordance présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient aucune observation. »

Jean-Michel BERARD
Président du Directoire

6.2. CONTRÔLEUR LÉGAUX DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

S.A. Deloitte & Associés - représenté par Nathalie LORENZO CASQUET
81 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

S.A. Orfis Baker Tilly – représenté par Valérie MALNOY
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 26 juin 2009
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Commissaires aux Comptes suppléants

SARL B.E.A.S.
7/9 Villa Houssaye
92200 Neuilly sur Seine

- **Date de nomination** : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Jean-Louis FLECHE
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 26 juin 2009
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent le cas échéant être consultés et sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société :

- Acte constitutif et statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,
- Les informations financières historiques de la société et des filiales pour chacun des 2 exercices précédant la publication du document de référence.

Le document de référence est également consultable sur les sites Internet suivants :

- **site de la société** : <http://www.esker.fr>
- **site d'Alternext** : <http://www.alternext.com>

6.4 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

L'information sur les entreprises dans lesquelles la société Esker détient une participation est présentée dans la *section 1.2.2.* du présent document ainsi que la note « Périmètre de consolidation » de l'annexe des comptes consolidés au *paragraphe 4.1.* du présent document de référence.

6.5 TABLE DE CONCORDANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N°809/2004

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n°809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE du Parlement européen et du Conseil et aux pages du présent document de référence.

Conforme au règlement européen n°809/2004	Pages
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1 Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence	78
1.2 Déclaration des personnes responsables du document de référence.....	78
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	78
2.2 Changements des contrôleurs légaux.....	NA
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	
3.1 Informations financières historiques sélectionnées	4
3.2 Informations financières sélectionnées pour les périodes intermédiaires.....	NA
4. FACTEURS DE RISQUES	22-26
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1 Histoire et évolution de la société	
5.1.1 Raison sociale et nom commercial	72
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	72
5.1.3 Date de constitution et durée de vie.....	72
5.1.4 Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone.....	72
5.1.5 Événements importants dans le développement des activités	5-6
5.2 Principaux Investissements	
5.2.1 Principaux investissements réalisés.....	12
5.2.2 Principaux investissements en cours et futurs	12
5.2.3 Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de direction.....	12

6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1 Principales activités.....	13-19
6.2 Principaux marchés	9-10
6.3 Indépendance de l'émetteur	11
6.4 Position concurrentielle	10
6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration concernant la position concurrentielle.....	10
7. ORGANIGRAMME	7
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
8.1 Immobilisations corporelles importantes	8
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.....	8
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	19-20
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	21
10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie	21
10.3 Conditions d'emprunt et la structure de financement.....	21
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux	21
10.5 Sources de financement attendues.....	21
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	
11.1. Dépenses de recherche et développement.....	11
11.2. Brevets	11
11.3. Marques.....	11
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	
12.1 Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice	19-20
12.2 Evolution prévisible et perspective d'avenir.....	20
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
14.1 Information concernant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.....	27-28
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	28
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
15.1 Rémunération des membres du Conseil de Surveillance.....	29
15.2 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux.....	30
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1 Date d'expiration des mandats.....	27
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration	28
16.3 Comités d'audit et de rémunération	29
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur.....	NA
17. SALARIÉS	
17.1 Effectif et informations sur les ressources humaines	76
17.2 Stock-options et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux	76
17.3 Accord de participation, intéressement.....	77
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	70
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	
19.1. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	73
19.2. Conventions réglementées nouvelles conclues depuis la clôture de l'exercice.....	NA

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 Informations financières historiques	
20.2 Informations financières pro forma	68
20.3 États financiers	34-51 / 53-67
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	52 / 68
20.5 Date des dernières informations financières vérifiées	34
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7 Politique de distribution de dividendes	21-22
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	24
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice	20

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 Capital social	69
21.2 Acte constitutif et statuts	
21.2.1 Objet social de l'émetteur	71
21.2.2 Dispositions contenues dans les statuts ou un règlement concernant les membres des organes de direction et de surveillance	71
21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	71
21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	71
21.2.5 Assemblées Générales	71
21.2.6 Dispositions des statuts ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	71
21.2.7 Franchissement de seuil	72
21.2.8 Conditions de modifications du capital	72

22. CONTRATS IMPORTANTS 19**23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS** N/A**24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC** 79**25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS** 79**6.6 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT DE GESTION**

Le présent document de référence comprend tous les éléments du rapport de gestion du Groupe Esker prévu par les articles L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce.

Les parties du document de référence correspondant aux différentes parties du rapport de gestion du Groupe sont présentées ci-dessous.

Informations	Pages
Comptes consolidés	34-51
Présentation des comptes sociaux de la société ESKER SA	53-67
Informations sur les risques	22-26
Activités en matière de recherche et de développement	11
Mandataires sociaux	27
Rémunérations des mandataires sociaux	28-30
Prises de participation ou prises de contrôle	NA
Information relative au capital social	69-70
Participations croisées	NA
Opérations effectuées par la société sur ses propres actions	60
Conventions réglementées	72
Informations sur les dividendes antérieurement distribués	22
Proposition d'affectation du résultat	21

ANNEXES

ANNEXE 1. CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ESKER EN 2017

Les prochaines communications seront les suivantes :

- Information trimestrielle 2ème Trim. 2017 18 juillet 2017 après bourse
- Résultats semestriels 2017 14 septembre 2017 après bourse
- Information trimestrielle 3e Trim. 2017 17 octobre 2017 après bourse

ANNEXE 2. GLOSSAIRE

Applications alphanumériques

Application en mode caractères, sans interface graphique, utilisés sur des systèmes informatiques traditionnels.

Courrier à la demande

Courrier initié par la transmission via l'Internet d'un fichier électronique au service Esker on Demand, puis imprimé, mis sous pli, affranchi automatiquement et reçu par son destinataire comme un courrier papier traditionnel (éventuellement recommandé).

Emulation de terminal

Logiciel reproduisant le comportement d'un terminal de type clavier + écran. Un logiciel d'émulation de terminal permet donc d'activer les applications d'un ordinateur à partir d'un autre ordinateur.

Host Access

Catégorie de logiciels permettant à un parc PC de communiquer avec un site central (IBM Mainframe* ou AS/400, serveur Unix*, ...), de partager des périphériques ou d'accéder aux bases de données associées.

HTML

Format de documents, principalement utilisé par l'Internet.

Intranet

Réseau utilisant les technologies Internet (serveur d'information HTTP, messagerie...) à l'intérieur d'une entreprise.

Java

Langage de programmation conçu par SUN destiné à développer des applications fonctionnant sur différentes plates-formes et différents systèmes d'exploitation.

Linux

Système d'exploitation libre de droits et conçu dans les années 80 par un étudiant : Linus Tordwal. Proche du système d'exploitation Unix*, Linux est devenu très populaire en raison de sa gratuité et de sa robustesse.

Logiciel

Ensemble des programmes, procédés et règles nécessaires au traitement de données par un matériel informatique en vue de la satisfaction du besoin d'un utilisateur.

Mainframe	Gros ordinateur (souvent de la marque IBM) disposant de fortes capacités de calcul et de sauvegarde et pouvant servir de nombreux utilisateurs.
Navigateur (ou Browser)	Logiciel qui permet de rechercher, de consulter des informations et d'exécuter des Applets auprès de serveurs Internet.
Original Equipment Manufacturer (OEM)	Fournisseur de produits informatiques contenant des composants en provenance d'autres fournisseurs.
PC-to-Host	Ensemble de technologies permettant de faire dialoguer un PC avec des ordinateurs hôtes.
PDF	Format portable de représentation des documents (Portable Document Format) développé par la société ADOBE.
Progiciel	Contraction des mots produit et logiciel. Un progiciel est un droit d'utilisation d'un logiciel matérialisé le plus souvent par un CD ROM et un manuel utilisateur.
SaaS	Le logiciel en tant que service ou en anglais le Software as a Service (SaaS) est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence.
Serveur de fax	Logiciel ou matériel dont la fonction consiste à recevoir ou acheminer des documents en fac-similés (ou télécopie).
Station de travail	Ordinateur individuel multitâches. Dans ce document, les PCs sont considérés comme des stations de travail.
TCP/IP	Protocole de communication entre différentes machines (micro, mini ou PC) quel que soit le type d'environnement logiciel (Dos, Windows, Netware, Unix*). Ce protocole est standard sur l'Internet.
UNIX	Système d'exploitation conçu dans les années 70 et portable sur de nombreuses plateformes matérielles. Premier système ouvert, il a été adopté par la quasi-totalité des constructeurs informatiques dans le domaine des serveurs départementaux et est devenu une référence.
VAR (Revendeur à Valeur Ajoutée)	Société d'informatique proposant des solutions par assemblage de composants.
Verticaliste	Editeur de logiciels destinés à une profession ou une catégorie très spécifique d'utilisateurs (exemple : logiciel pharmaceutique, de gestion d'une étude de notaire...)
Web-to-Host	Ensemble de technologies permettant de faire dialoguer un système Intranet avec des ordinateurs hôtes. Dans ce contexte, le système Intranet est composé d'un serveur HTTP et de postes de travail disposant d'un navigateur Internet.



ESKER FRANCE ■ SIEGE SOCIAL

Esker SA
10 rue des Emeraudes
69006 Lyon
France
Tel : +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail : info@esker.fr
www.esker.fr

ETATS-UNIS

Esker Inc.
1212 Deming Way
Suite 350
Madison, WI 53717
Tel : 800.368.5283
Fax : +1 608.828.6001
E-mail : info@esker.com
www.esker.com

ESKER DANS LE MONDE

Allemagne ■ www.esker.de
Australie ■ www.esker.com.au
Espagne ■ www.esker.es
Italie ■ www.esker.it
Malaisie ■ www.esker.com.my
Royaume-Uni ■ www.esker.co.uk
Singapour ■ www.esker.com.sg